

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 20/02/2020

Délibération n° CFVU_2019/20-47

Délibération rendue :

- pour décision
 pour avis

Délibération à caractère réglementaire :

- Oui
 Non

DESCRIPTION DE LA DÉLIBÉRATION

- **Référence issue de l'ordre du jour** : 2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 14 janvier 2020
- **Objet du vote** : Vote pour l'approbation du procès-verbal de la CFVU du 14 janvier 2020
- **Annexes jointes à la délibération** : Procès-verbal de la CFVU du 14-01-2020
- **Anciennes délibérations adoptées sur le même objet, le cas échéant** :

COMPOSITION DE COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- **Nombre de membres composant le conseil** : 40
- **Nombre de membres en exercice** : 39
- **Quorum** : 19
- **Membres présents** : 16
- **Membres représentés** : 10
- **Total** : 26

DÉCOMPTE DES VOTES

- **Refus de vote** : 0
- **Abstention(s)** : 0
- **Votants** : 26
- **Blanc(s) ou nul(s)** (*en cas de vote à bulletin secret*) : NC
- **Suffrages exprimés** (*nombre de votants, déduction faite des blancs et nuls*)
 - ⇒ Pour : 26
 - ⇒ Contre : 0

RÉSULTAT DU VOTE

- Délibération adoptée
 Délibération rejetée

Fait à Besançon, le 24/02/2020



Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Pour le Président de la Commission
L'Adjoint à la C

Rabia DEGAGHI

Procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté

Séance du Mardi 14 janvier 2020

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 28 novembre 2019 à 14h00 à la Maison de l'Université, salle 116, 1 rue Claude Goudimel, sous la présidence de Monsieur Frédéric Muyard, vice-président de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

Collège A

Thérèse LEBLOIS (UFR ST)
Bernard PARRATTE (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Estelle SEILLES (UFR SANTE)
Corine GIRARD (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Nabile BOUSSAID (UFR ST)

Collège B

Frédéric MUYARD (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Alain LAMBOUX-DURAND (IUT BM)
Catherine CAILLE-CATTIN (INSPE)
qui a reçu procuration de Almudena SANAHUJA (UFR SLHS)
Claude PARRATTE (UPFR Sports)
Karin MONNIER-JOBE (UFR ST)
Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
qui a reçu procuration de Frank PALMINO (IUT BM)
Christine DOUXAMI (UFR SLHS)
qui a reçu procuration de Guy LABARRE (UFR SLHS)
Sophie MONTEL (UFR SLHS)

Collège des Usagers

Antonin FIEG (UPFR Sports)
qui a reçu procuration de Maëlle LE CERF (UFR Santé)
Athéna BLANC (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Alyssa IUND (UFR SJEPEG)
Hadrien KARNETH (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Yéro Harouna DIA (UFR ST)
Lisa BELAIDI (UFR Santé)
qui a reçu procuration de Vincent VERGOTE (UFR Santé)
Samira FLINT (UFR SJEPEG)

Collège des Personnels IATOS

Habiba IMAAINGFEN (SCD)
Brigitte GRILLOT (SCD)

Personnalités invitées

Elodie BELLE
Léa ZIRI
Laurence TREPS
Léo MAGNIEN
Cédric CASTOR

Personnalités excusées

Estelle SEILLES
Nabile BOUSSAID
Alain LAMBOUX-DURAND
Almudena SANAHUJA
Frank PALMINO
Guy LABARRE
Maëlle LE CERF
Alyssa IUND
Yéro Harouna DIA
Vincent VERGOTE

Table des matières

1. Informations diverses.....	3
2. Présentation du label « Bienvenue en France ».....	3
3. Création d'un double diplôme pour le master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) italien avec l'université de Pavie.....	4
4. Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 28 novembre 2019.....	4
5. Réponse au plan du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche « Bibliothèques ouvertes plus » 2020-2023	5
6. FSDIE	7
a. Projets inférieurs à 500 euros.....	7
b. Projets supérieurs à 500 euros.....	7
7. Demande d'ouverture à l'alternance : DU GASM.....	7
8. Capacités d'accueil pour la rentrée 2020	7
a. PARCOURSUP : attendus locaux, éléments à prendre en compte et capacités liées à la réforme santé7	
b. Portail Master : modalités d'admission des masters 1 MEEF	8
9. Conventions de partenariats de formations concernant :.....	8
a. Les formations des métiers d'art et du design (DNMADE) 2019-2020	8
b. Le diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale.....	8
10. Scolarité.....	8
a. Bornes de l'année 2020-2021.....	8
b. Périodes de vacances universitaires 2020-2021	8
11. Questions diverses	8
Annexe 1	9
Annexe 2	18
Annexe 3	35
Annexe 4	52
Annexe 5a	55
Annexe 5b	85
Annexe 6	87
Annexe 7	90
Annexe 8	92

Frédéric Muyard ouvre la séance à 14h10. Le quorum est atteint. Il présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des élus et membres présents.

1. Informations diverses

- Calendrier

Frédéric Muyard précise qu'une CFVU avait été prévue le 19 mars 2020 mais le calendrier des élections n'était alors pas connu. Le mandat des élus actuels cours jusqu'au moment de la proclamation des résultats, soit le 12 mars 2020. Il explique qu'au départ, il avait envisagé de décaler cette CFVU à début mars, or, étant donné sa candidature à la direction de l'INSPE (institut national supérieur du professorat et de l'éducation) et le fait que cette fonction soit incompatible avec la fonction de vice-président, il a fallu avancer au 20 février 2020 cette CFVU. Cela implique que le délai de retour des appels à projets région doit être raccourci. Une communication en ce sens sera effectuée très rapidement.

- Lancement de la campagne des DU 2020

Frédéric Muyard annonce le lancement de la campagne des diplômes d'université 2020. Le dossier est actuellement revu par le service de formation et règlementation des études (SFRE) ainsi que le service de Formation continue. Il s'agit d'être en phase avant de l'adresser aux composantes.

- Questions diverses

Antonin Fieg annonce qu'il aimerait échanger avec les membres de la CFVU sur les pressions reçues lors d'examens par les élus étudiants (cas d'une étudiante notamment).

- Présentation des invités

Frédéric Muyard présente Léa Ziri (Chargée de coopération internationale à la Direction des relations internationales et de la Francophonie – DRIF), Cédric Castor (Responsable administratif à la DRIF), Véronique Freyburger (Responsable du service Qualité Audit) et Frédéric Spagnoli (Enseignant-chercheur en italien à l'UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la société - SLHS) qui viennent présenter les deux premiers points de la séance.

2. Présentation du label « Bienvenue en France »

Cédric Castor présente le label « Bienvenue en France » et excuse Léa Ziri qui a une extinction de voix. (*cf. annexe n°1*)

Il explique que la demande a été déposée en juin 2019 et que l'université de Franche-Comté a obtenu 2 étoiles (sur 3 possibles) en juillet 2019. L'université de Franche-Comté fait donc partie des 13 premières universités labellisées et aujourd'hui, il y a 48 établissements labellisés.

Christine Douxami explique qu'il est souvent difficile d'avoir les informations. Elle explique que ce week-end, elle a dû aller chercher à la gare un étudiant étranger. Elle l'a amené jusqu'à son logement. Elles ne savaient pas que deux tuteurs avaient été recrutés pour cela.

Cédric Castor lui répond que les deux tuteurs en questions n'ont pas encore été recruté mais ils vont bientôt l'être ; ce qui explique que l'information n'a pas encore été diffusée. Par contre, la DRIF dispose de 86h pour deux tuteurs qui ont été recrutés pour des missions tels que l'accueil en gare par exemple.

Léo Magnin précise que le CROUS et l'université de Franche-Comté réfléchissent à un accueil multi-service à la maison des étudiants (MDE) sur une durée plus longue (au moins 2 à 3 semaines). Il y a des difficultés à maintenir des administrations à l'extérieur de leurs locaux et donc à la MDE. L'idée étant de recruter des étudiants et de les former au premier niveau pour que ce soit eux qui réalise cet accueil. Une implantation à Belfort-Montbéliard est encore en cours d'étude.

Véronique Freyburger précise qu'un groupe de travail a été mis en place et se réunit tous les deux mois. Un plan d'actions a été rédigé ; il en comporte 58. Elle précise qu'à ce jour, une seule université a obtenu 3 étoiles, c'est Strasbourg. L'objectif de l'établissement est d'obtenir la troisième. **Véronique Freyburger** profite de la

présence de Jeanne-Marie Jandeaux pour annoncer que les 10 bibliothèques universitaires (BU) viennent d'obtenir le label Marianne.

3. Création d'un double diplôme pour le master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) italien avec l'université de Pavie

Frédéric Spagnoli présente rapidement le projet de création d'un double diplôme de Master LLCER italien avec l'Université de Pavie. (cf. *annexe n°2*)

Pavie est une ville jumelée avec Besançon, de taille équivalente et qui compte université très ancienne, légèrement plus petite que l'université de Franche-Comté. L'idée consiste à ce que les étudiants inscrits dans ce master fassent leur première année dans l'université d'accueil et leur seconde année dans l'université partenaire. L'objectif est de rendre le master plus attractif et de développer des liens pour proposer ensuite des doctorats en cotutelle.

La convention est fortement inspirée de celle présentée pour la création de la double licence LEA anglais-italien l'an dernier.

Léa Ziri précise que ce type de formation est très bénéfique aux étudiants puisqu'il n'y a pas de changement dans la formation. Les étudiants peuvent bénéficier des échanges ERASMUS pour leur deuxième année de master et à la fin, ils obtiennent un double diplôme. Il existe plusieurs masters ou projets de ce type dans l'établissement.

Frédéric Muyard demande quel est le nombre prévisionnel d'étudiants visés.

Frédéric Spagnoli explique que pour l'instant l'objectif est de démarrer avec deux étudiants par an dans les deux sens et d'augmenter progressivement ensuite. Cela est d'ailleurs précisé dans l'accord.

Antonin Fieg demande où en sont les accords avec le Maroc et le Sénégal dont le principe a été validé à la CFVU de novembre.

Léa Ziri explique que les discussions sont toujours en cours et que les propositions effectuées ont été validées au conseil d'administration.

Vote pour attribuer un avis Très Favorable à la création de ce double-diplôme : UNANIMITE.

4. Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 28 novembre 2019

Sophie Montel demande des précisions sur les capacités d'accueil d'information-communication.

Frédéric Muyard explique qu'il reviendra sur ce point tout à l'heure, lorsque la CFVU abordera le point sur les capacités d'accueil 2020 restante. Il ajoute que le conseil d'administration n'a pas souhaité revenir sur la capacité proposée (90).

Vote pour l'approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2019 : UNANIMITE.

5. Réponse au plan du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche « Bibliothèques ouvertes plus » 2020-2023

Jeanne-Marie Jandeaux explique qu'il s'agit du deuxième plan ministériel pour étendre les horaires des bibliothèques universitaires. L'université de Franche-Comté avait déjà été lauréate du précédent. cf. *annexe n°3*.

Elle précise que l'université de Bourgogne (UB) et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) proposent déjà une BU ouverte le samedi toute la journée et que ce n'est pas encore le cas à l'université de Franche-Comté. L'objectif est donc d'élargir les horaires en soirée, le week-end et pendant les vacances pour répondre à une forte demande des publics. Cela permettrait en outre, d'améliorer la qualité des services des BU à l'université de Franche-Comté. Ainsi les extensions d'ouverture proposées sont les suivantes : consolidation des nocturnes du mercredi de 20h à 22h et le samedi de 12h à 19h de septembre à mi-juin.

Cela pourra être rendu possible par le recrutement de moniteurs et personnels de sécurité. Une demande est également effectuée pour rendre possible la réalisation d'heures supplémentaires rémunérées par les personnels.

Bernard Parratte remercie Jean-Marie Jandeaux pour cette présentation mais exprime son étonnement sur le fait que l'on puisse laisser ouverte la BU sans personnel de BU.

Jeanne-Marie Jandeaux précise que le samedi matin les personnels de BU sont présents jusqu'à 12h puis, un personnel de catégorie A est d'astreinte téléphonique pour l'après-midi. Elle ajoute que ce dispositif est un dispositif provisoire.

Claude Parratte comprend bien qu'il faut valider le projet pour obtenir des moyens de la mettre en œuvre mais il ajoute qu'il est important d'interpeler l'université sur les besoins en matière de ressources humaines.

Catherine Caille-Cattin s'interroge sur la valorisation du métier de « bibliothécaire » et sur le fait de laisser des endroits d'une telle valeur à des étudiants.

Brigitte Grillot explique que ce qui est dangereux c'est qu'aujourd'hui, il n'y a pas de retour de l'université sur la faisabilité de rémunérer en heures supplémentaires. Elle ajoute que les personnels sont vraiment pour cette ouverture élargie mais qu'ils souhaitent alerter l'université sur les besoins et la nécessité de prendre en considération et de pouvoir rémunérer ces heures de travail supplémentaires.

Jeanne-Marie Jandeaux ajoute que les personnels de BU sont irremplaçables sur la qualité du service rendu.

Athéna Blanc souhaite que la BU soit ouverte davantage mais se demande ce qui garantit que dans 6 mois la situation aura évolué.

Frédéric Muyard explique qu'il partage les avis des uns et des autres. Il s'inquiète également du fait que si l'établissement ne répond pas à ce projet, il n'y ait pas de financement qui permettent de pérenniser l'ouverture du mercredi soir en nocturne, sachant que ce type d'appel à projets intervient tous les 4 ans.

Samira Flint demande ce qui garantit que les étudiants seront bien présents de façon permanente et s'il est facile de recruter des étudiants le samedi.

Jeanne-Marie Jandeaux précise qu'aujourd'hui les moniteurs de bibliothèques c'est près de 3000 heures de contrats emploi étudiant (CEE) et elle affirme que ce n'est pas une difficulté de trouver des moniteurs pour le samedi.

Jean-Emmanuel Lafarge précise que cela fait longtemps que l'on parle de cette extension des horaires des BU et demande si le fait qu'il n'y ait pas encore de réponse de l'établissement ne vient pas du fait que le projet n'est pas suffisamment abouti.

Jeanne-Marie Jandeaux répond que le projet est bien abouti ; que les BU sont attente de dispositifs complémentaires mais que la solution proposée est aussi une avancée importante qui se pratique dans d'autres établissements.

Hadrien Karneth demande si les négociations ont déjà été commencées.

Jeanne-Marie Jandeaux répond que cela a été demandé en dialogue de gestion 2 années de suite. Elle précise qu'elle a l'approbation de la gouvernance sur cette nouvelle ouverture.

Frédéric Muyard explique que la nouvelle équipe devra être interpellée.

Jean-Emmanuel Lafarge demande une évaluation spécifique de ce dispositif d'ouverture par des moniteurs et personnels de sécurité a été effectuée pour savoir comment cela est perçu par les étudiants.

Jeanne-Marie Jandeaux répond que de nombreuses évaluations sont réalisées mais il n'y en a pas encore eu sur ce thème.

Claude Parratte demande dans quelle mesure les fonds CVEC, sur la part « accueil des étudiants » ne peuvent pas être utilisés.

Frédéric Muyard explique que les fonds CVEC ne peuvent pas être utilisés pour ce genre de chose. Il précise que si la CFVU ne vote pas le projet, il y a un risque non négligeable également.

Jean-Marie Jandeaux ajoute qu'avec des moniteurs et du personnel de sécurité, l'établissement est bien dans le plan règlementaire. A l'UB cela se pratique de cette façon-là et elle ajoute que ce serait dommage de ne pas y répondre.

Brigitte Grillot dit que le fait de dire « pour le projet il faut y aller car sinon, pendant 4 ans, on ne pourra rien faire », on ne corrige pas le problème et les personnels sont mis devant le fait accompli.

Jeanne-Marie Jandeaux rappelle à nouveau que le SCD dispose de 3000 heures de CEE financées qui permettent de compléter l'ouverture élargie des BU.

Lisa Belaidi précise qu'en tant qu'élue CFVU issue de l'UFR Sciences de la santé, elle ne se voit pas refuser de voter pour le projet, ou s'abstenir, car c'est quelque chose de très attendu.

Samira Flint précise qu'elle est dans la même position que Lisa Belaidi même si elle comprend bien la problématique et qu'elle est d'accord avec le fait qu'il est important qu'un personnel titulaire soit présent.

Frédéric Muyard propose de mettre au vote le projet et de rédiger ensuite une motion qui pourra être remontée à la gouvernance et au conseil d'administration.

Vote pour attribuer un avis favorable au dossier : **MAJORITE – 19 POUR – 4 ABSTENTIONS – 4 CONTRE**

Une discussion s'ouvre pour formuler la motion. Voici le texte proposé :

La CFVU considère que les solutions proposées à ce plan « Bibliothèques ouvertes plus 2020-2023 » ne sont que provisoires et inacceptables dans la durée.

L'absence de personnel de bibliothèque le samedi après-midi ne correspond pas aux missions d'une bibliothèque universitaire. Le service proposé peut être considéré comme dégradé.

De ce fait, la valorisation des heures d'extension d'ouverture doit être reconnue de façon asymétrique (rémunération ou récupération) dans le cadre d'une réflexion globale à mener d'urgence sur toute l'université.

Les élus étudiants insistent sur cette qualité de service attendue et demandent à être concertés sur le sujet.

Vote pour remonter ce texte de motion à la gouvernance et au conseil d'administration : **UNANIMITE.**

6. FSDIE

- a. Projets inférieurs à 500 euros
- b. Projets supérieurs à 500 euros

Ces deux sous-points sont annulés car il n'y a pas de nouveaux projets.

7. Demande d'ouverture à l'alternance : DU GASM

Il s'agit d'une demande d'intention pour le diplôme d'université Gestionnaire administratif / secrétaire de mairie, reçue tardivement (cf. annexe n°4).

Vote pour l'approbation de la demande d'ouverture à l'alternance du DU GASM : **UNANIMITE.**

8. Capacités d'accueil pour la rentrée 2020

a. PARCOURSUP : attendus locaux, éléments à prendre en compte et capacités liées à la réforme santé

Frédéric Muyard précise qu'il s'agit là de valider les attendus locaux qui ont été modifiés, très souvent à la marge, dans un but d'amélioration du message, comme le souhaitait le ministère. (cf. *annexe n°5a*)

Vote pour approuver l'ensemble des attendus locaux, éléments à prendre en compte présentés sur PARCOURSUP 2020 : **UNANIMITE.**

Concernant les capacités, (cf. *annexe n°5b*) une erreur de saisie s'est glissée sur la ligne du CMI Système d'information géographique et intelligence territoriale (SIGIT), qui affiche une capacité de « zéro » au lieu de 18. La modification est donc apportée en séance.

Concernant le PASS et les licences accès santé (L.AS), **Frédéric Muyard** explique que nous conservons la capacité d'accueil globale de la PACES (760 en 2019) à laquelle on ajoute même 10% de plus dans les L. AS. L'établissement a fait remonter une demande de moyens, soutenue par le Recteur et Isabelle Richard qui la trouve tout à fait conforme. Il précise que 2 postes de PRAG ont été demandés pour les STAPS et SVT, 5 postes d'ATER (2 à l'UFR des Sciences et techniques, 2 en psychologie et 1 en droit) ainsi que des compléments en heures.

Antonin Fieg dit que le gouvernement nous assomme de réforme et que les composantes sont en souffrance. Il précise que pour sa part, il votera CONTRE car les enseignants de l'UPFR des Sports ne sont pas favorables aux 184 places proposées dans le PASS, au forcing.

Frédéric Muyard répond qu'il reconnaît l'effort et la responsabilité collective des composantes. L'accumulation des réformes à mettre en place à marche forcée est effectivement déraisonnable.

Antonin Fieg précise que la mineure STAPS qui est en train de se mettre en place n'est pas pertinente et ne permet pas de répondre aux objectifs de la réforme.

Frédéric Muyard s'engage à réunir les composantes pour s'assurer de répondre aux objectifs de la réforme.

Vote pour approuver l'intégralité des capacités d'accueil PARCOURSUP 2020 : **MAJORITE moins 2 CONTRE.**

b. Portail Master : modalités d'admission des masters 1 MEEF

Frédéric Muyard rappelle qu'actuellement il y a la réforme des Masters MEEF qui est en cours. Une question importante restait en suspend jusqu'à dernièrement, pour savoir si nous devons calquer les capacités sur les places en stage proposées par le Rectorat.

Frédéric Muyard précise que pour toutes les capacités affichées pour les Masters MEEF, elles restent systématiquement supérieures aux effectifs des inscrits, même dans les cas où celle-ci est légèrement diminuée.

En Master MEEF 1^{er} degré, pour le parcours « professorat des écoles », la capacité globale est diminuée par rapport à l'an dernier car les DASEN et le Rectorat doivent trouver des lieux de stage pour tous, et ne pas proposer une loterie ou un tirage au sort.

Une correction est également apportée au tableau (cf. *annexe n°6*), pour la mention Informatique. Le parcours « Internet des objets » n'existe plus ; ce parcours est passé en anglais et fait désormais parti de l'offre de formation de l'UBFC.

Vote pour approuver le tableau actualisé qui concerne les modalités d'admission des masters 1 MEEF : **UNANIMITE.**

9. Conventions de partenariats de formations concernant :

- a. Les formations des métiers d'art et du design (DNMADE) 2019-2020
- b. Le diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale

Les points n°9a et 9b sont reportés car les conventions sont toujours en cours de rédaction.

10. Scolarité

- a. Bornes de l'année 2020-2021

Laurence Treps présente le document relatif aux bornes de l'année. L'année 2020-2021 s'étendrait du 31/08/2020 au 31/08/2021 (cf. annexe n°7).

Vote pour approuver les bornes de l'année 2020-2021 : **UNANIMITE.**

- b. Périodes de vacances universitaires 2020-2021

Le tableau relatif aux périodes de vacances universitaires précise les dates de celles-ci qui sont principalement basées sur les périodes officielles de vacances, définies nationalement.

La semaine des vacances de la Toussaint est définie par principe, comme étant la semaine qui compte le 1^{er} novembre, donc du 24 octobre au 2 novembre 2020. La semaine des vacances de février est quant à elle, définie avec l'université de Bourgogne et est calculée pour équilibrer au mieux la période qui précède et celle qui suit ces congés (cf. annexe n°8).

Vote pour approuver les périodes de vacances universitaires 2020-2021 : **UNANIMITE.**

11. Questions diverses

Antonin Fieg demande comment, « nous, en tant qu'étudiants élus, nous devons faire face à des pressions d'enseignants durant les examens, sur nos fonctions électives. Quelles sont les solutions ? Comment protéger les étudiants. »

Frédéric Muyard répond que si la pression est réelle et qu'un comportement particulier est avéré alors celui-ci est intolérable. Il convient de se tourner vers la composante, puis d'attendre son retour. Si rien ne se passe, alors la rédaction d'un rapport circonstancié est à envisager et à remonter par la voie hiérarchique. Mais il est important de tenter d'abord de résoudre ce problème au sein même de la composante.

Antonin Fieg répond qu'une lettre a été adressée à la direction de la composante mais qu'il n'y a pas eu de réponse pour l'instant.

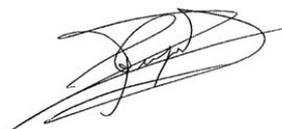
Frédéric Muyard explique qu'il est important d'en discuter au niveau de la composante en premier lieu et s'il n'y a pas de retour, cela pourra ensuite être remonté au niveau de la gouvernance.

Antonin Fieg explique qu'aujourd'hui l'étudiant.e concerné.e a peur des représailles et notamment, de ne pas être pris.e en master.

Frédéric Muyard préconise de rappeler le statut de l' élu et demande aux étudiants élus de suivre l'évolution de près et d'informer la CFVU des suites.

La séance est levée à 17h35.

Frédéric MUYARD
Vice-président vie étudiante



Elodie BELLE
Secrétaire de séance



Annexe 1

Point N°2 – Présentation du label « Bienvenue en France »

Label Bienvenue en France

Direction des Relations
internationales et de la
Francophonie



UNIVERSIT^é **DE**
FRANCHE-COMT^é

univ-fcomte.fr

Le label Bienvenue en France

Le label « Bienvenue en France » est un outil de la stratégie nationale d'attractivité pour les étudiants internationaux :

- des conditions d'accueil élevées
- selon les meilleurs standards internationaux
- un label reconnu dans le monde
- un standard national reconnu et certifié par l'État, permettant de garantir la qualité des dispositifs d'accueil offerts aux étudiants internationaux
- un gage de confiance et de qualité pour les étudiants internationaux
- un outil de promotion et de rayonnement des établissements et des territoires à l'étranger
- une grille d'évaluation utile aux établissements pour développer une stratégie et une communication autour de l'accueil

La démarche est portée par la DRIF, co-pilotée par la DRIF et le service Qualité-Audit.

L'université de Franche-Comté a obtenu le label le 8 juillet 2019 - deux étoiles sur trois. Elle fait partie des 13 premières universités labellisées.



Les champs du label :

- 1 - Qualité et accessibilité de l'information
- 2 - Qualité et accessibilité des dispositifs d'accueil
- 3 - Accessibilité et accompagnement des enseignements
- 4 - Logement et qualité de la vie de campus
- 5 - Qualité de suivi post-diplômant



Le label Bienvenue en France

Les étapes

Année 1

- auto-évaluation par les établissements,
- dialogue avec campus France,
- avis et délivrance du label par campus France

Année 2

- Élaboration d'un plan d'action et suivi de sa mise en œuvre
- visite des experts
- confirmation de la délivrance du label pour 3 années supplémentaires
- réévaluation par une commission indépendante (nommée en accord avec les conférences d'établissements)

1 demande de labellisation supérieure



Les forces de l'université de Franche-Comté identifiées lors de l'auto-évaluation

- Des composantes et des services impliqués et engagés dans l'accueil des étudiants internationaux
- De nombreuses manifestations et actions culturelles à destination des étudiants internationaux : journée d'accueil, Bienvenue aux étudiants, Tour du monde en 80 plats, expositions à thématiques internationales ...
- Des services spécifiques : guichet unique, accompagnement pour les démarches, dématérialisation des procédures, renforcement en français, ateliers de langue, suivi médical, logement, Career Center, ressources numériques et documentaires...
- Des partenariats institutionnels et associatifs forts et actifs : Crous, Grand Besançon Métropole, Région BFC, Préfecture, CPAM, ESN, ARBO ... pour des actions complémentaires : livret d'accueil en anglais, logement, événements, buddy system, guichet unique, plateforme régionale de mobilité, ...)



Les faiblesses de l'université de Franche-Comté identifiées lors de l'auto-évaluation

- Une communication non ciblée : site internet peu accessible au public non francophone, application dédiée aux internationaux partiellement traduite en anglais (ecandidat, Mobility Online), absence de plateforme Alumni, absence d'une documentation en anglais : livret d'accueil, présentation de l'université ou plaquette de formations
- Un accueil institutionnel réservé uniquement aux étudiants en mobilité encadrée
- Une offre de formations enseignées en anglais peu développée
- Des actions à destination des étudiants internationaux organisées à différentes dates, sans concertation ou coordination avec d'autres composantes ou la DRIF (organisation d'évènements, accueil, tutorat ...)
- Des relais Relations internationales avec des missions différentes selon les composantes ; absence de relais dans certaines composantes



Les actions réalisées depuis l'auto-évaluation

- Nomination dans chaque composante d'un référent « Relations internationales » et/ou « Label », point de contact des étudiants internationaux. Il développe des actions et/ou accompagne leur mise en place au sein de sa composante
- Rencontre des directeurs de composante par le Directeur de la DRIF et la responsable du service Qualité-Audit afin de présenter la démarche et d'inscrire le rôle des référents RI/Label dans l'organigramme de chaque composante
- Recrutement d'un agent d'accueil à la DRIF
- Création de formations en anglais à destination des personnels d'accueil
- Traduction en anglais de la plaquette des formations
- Organisation d'une journée d'accueil des étudiants internationaux (mobilité encadrée ou non) dans le Nord Franche-Comté
- Accueil institutionnel des étudiants internationaux en mobilité encadrée et non encadrée dans le cadre de la Nuit des Etudiants du Monde
- Mise en ligne des documents d'accueil en français et en anglais (livrets et informations pratiques) sur une page spécifique du site internet
- Ebauche d'un certificat de scolarité en anglais



Le plan d'action

Mobilisation de l'ensemble des composantes pour la réalisation d'un plan d'action à court et moyen terme, prévoyant entre autres :

- la traduction du site internet, des supports de communication, des intitulés d'UE et de cours de l'offre de formation, des relevés de notes et des suppléments au diplôme
- La création d'un bureau d'accueil multiservices (Crous, CPAM, Préfecture, compagnies locales de transport, banque, CAF ...)
- L'envoi de l'ensemble des informations pratiques et des livrets d'accueil aux étudiants en amont de leur arrivée et la généralisation des packs d'accueil pour tous les étudiants internationaux
- L'organisation d'évènements d'accueil
- Le recrutement de vacataires tuteurs dans les composantes pour accompagner les étudiants



Annexe 2

Point N°3 – Création d'un double diplôme pour le master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) italien avec l'université de Pavie



UNIVERSITÀ
DI PAVIA

UNIVERSITÉ 
FRANCHE-COMTÉ

**ACCORDO
DI COOPERAZIONE INTERNAZIONALE**

TRA

**L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
(FRANCIA)**

E

**L'UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PAVIA
(ITALIA)**

L'Università di Franche-Comté, la cui sede principale è 1 rue Goudimel, 25030 Besançon Cedex, Francia, n. SIREN 192 512 150, codice APE 8542Z, rappresentata dal Rettore, Prof. Jacques Bahi

e

L'Università degli Studi di Pavia, la cui sede principale è in Strada Nuova 65, 27100, Pavia (Italia), codice fiscale 80007270186, rappresentata dal Rettore, Prof. Francesco Svelto

TENUTO CONTO

- del reciproco interesse istituzionale a favorire ed incoraggiare la collaborazione e gli scambi didattici, tecnici e scientifici a livello internazionale;
- che entrambe le Istituzioni perseguono gli stessi obiettivi nel campo della ricerca, della formazione e della diffusione della cultura;
- che le sopra menzionate Istituzioni hanno un reciproco interesse a creare e sviluppare accordi internazionali di cooperazione;

**SI CONVIENE E SI STIPULA QUANTO
SEGUE**

**ACCORD
DE COOPÉRATION INTERNATIONALE**

ENTRE

**L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
(FRANCIA)**

ET

**L'UNIVERSITÉ DE PAVIE
(ITALIE)**

L'Université de Franche-Comté (France), dont le siège est 1 rue Goudimel, 25030 Besançon Cedex, France, n° SIREN 192 512 150, code APE 8542Z représentée par son Président, Monsieur le Professeur Jacques Bahi

et

L'Université de Pavie (Italie), dont le siège est Strada Nuova 65, 27100, Pavia (Italia), code fiscale 80007270186, représentée par le Recteur Prof. Francesco Svelto

ETANT DONNE

- l'intérêt partagé réciproque des institutions à faciliter et à encourager la coopération et l'éducation scientifique et technique des échanges sur le plan international;
- que les deux institutions poursuivent les mêmes objectifs dans les domaines de la recherche, la formation et la diffusion de la culture;
- que les institutions mentionnées ci-dessus ont un intérêt commun dans la création et le développement d'accords de coopération internationale;

**L'ACCORD SUIVANT EST CONCLU ET
SIGNÉ**

ART. 1 - ATTIVITÀ DI COOPERAZIONE

Le parti contraenti intendono collaborare in tutte le aree di reciproco interesse, tenuto conto delle disponibilità e dell'esperienza acquisita, attraverso:

a) scambi di personale docente e ricercatore per conferenze, seminari, cicli di lezioni, convegni, ricerche in comune, formazione di personale, partecipazione a commissioni di tesi di laurea o dottorato;

b) scambi di studenti a livello superiore (graduate) per la frequenza di corsi di perfezionamento, seminari, ricerche per completamento della tesi;

c) scambi di studenti per lo svolgimento di programmi integrati di studio e la partecipazione a programmi intensivi (es. Doppio titolo);

d) scambi di pubblicazioni e materiale scientifico ed informativo degli specifici settori oggetto del presente accordo e su ogni altro argomento ritenuto di comune utilità;

e) scambi di staff amministrativo per l'aggiornamento professionale nella gestione dei programmi di studio internazionali;

f) creazione di percorsi di 'Doppio titolo' il cui programma didattico verrà concordato tramite accordi specifici.

Gli scambi avverranno, nel limite del possibile, secondo un criterio di piena parità e reciprocità.

L'utilizzo dei risultati scientifici ottenuti nell'ambito del presente accordo di cooperazione sarà regolato da una convenzione appositamente predisposta a tale scopo.

ART. 2 - SETTORI COINVOLTI E MODALITÀ DI ATTUAZIONE

Le aree in cui avvengono la collaborazione e gli scambi, le modalità di attuazione, le persone responsabili e gli aspetti finanziari verranno definiti di comune accordo tra le parti all'interno di convenzioni annesse al presente accordo sotto forma di addendum/addenda.

ART. 1 - COOPÉRATION

Les parties contractantes ont l'intention de collaborer dans tous les domaines d'intérêt commun en utilisant les ressources disponibles et l'expérience acquise, par le biais de:

a) l'échange de personnel académique pour des conférences, séminaires, enseignements, programmes de recherche conjoints et la participation à des soutenances de thèses et de masters;

b) l'échange d'étudiants pour les niveaux de licence, masters et dans le cadre de mémoires, de séminaires et d'études doctorales ;

c) l'échange d'étudiants participant à des programmes intensifs ou dans le cadre de formations diplômantes (par exemple les diplômes conjoints);

d) l'échange de publications scientifiques, d'information et de documents pertinents dans les domaines spécifiques couverts par le présent accord et toute autre question réputée de bénéfice mutuel;

e) l'échange de personnel administratif pour la mise à jour par des professionnels de la gestion de programmes d'études internationaux ;

f) la création de cours conjoints dont le programme d'enseignement sera convenu par des accords spécifiques.

Les échanges auront lieu, sur une base de réciprocité la plus complète possible.

Toute utilisation des résultats scientifiques obtenus dans le cadre du présent accord de coopération sera régie par une convention spécifiquement rédigée à cet effet.

ART. 2 - DOMAINES COUVERTS ET EXÉCUTION

Les domaines de coopération et d'échanges, de leur mise en œuvre, les agents responsables et les aspects financiers seront établis entre les parties au contrat dans des conventions annexées au présent accord sous forme d'addendum/addenda.

Pour chaque activité régie par un addendum, les personnes nommées responsables seront chargées de la coordination de chaque pro-

Per ciascuna delle attività previste da un addendum, le persone nominate responsabili si occuperanno in ciascun Paese del coordinamento dei singoli programmi e agiranno come primo punto di contatto in caso di difficoltà che dovessero sorgere nell'attivazione dei programmi. Esse dovranno verificare annualmente l'attuazione dell'accordo e formulare eventuali proposte per il miglioramento della cooperazione.

ART. 3 - ASPETTI FINANZIARI E LOGISTICI

Ciascuna parte si impegna ad assicurare agli ospiti inviati dall'altra parte ogni forma di assistenza e facilitazione nel proprio Paese, per lo svolgimento delle attività concordate.

L'Accordo non prevede alcun impegno economico per le parti. Ciascuna parte contraente si impegna a compiere ogni sforzo, singolarmente o congiuntamente, per ricercare ed ottenere da fonti esterne i finanziamenti necessari per attivare e sostenere tutte le attività previste dal presente accordo.

Le parti contraenti faranno il possibile per assicurare facilitazioni logistiche e di mensa secondo un criterio di piena parità e reciprocità.

Il numero di ospiti inviati ed accettati dalle parti contraenti non deve essere necessariamente uguale, ma si procederà comunque a compensazioni in relazione alla durata del soggiorno, ovvero in anni successivi.

ART. 4 - DECORRENZA E VALIDITÀ DELL'ACCORDO

Il presente accordo, il cui testo redatto nella lingua italiana e francese ha eguale valore, entra in vigore alla data della firma di entrambe le parti e avrà validità per cinque anni dalla data di sottoscrizione.

Potrà essere rinnovato per un periodo equivalente dopo l'approvazione da parte delle autorità competenti cui sarà presentata una relazione delle attività.

Ciascuno dei firmatari potrà rescindere dal

gramme dans leur propre pays et agiront en tant que premier point de contact en cas de difficulté survenant au cours de la mise en œuvre du programme. Elles examineront le fonctionnement des dispositions prises en vertu de cet accord annuellement et feront éventuellement des propositions pour améliorer la coopération.

ART. 3 - FINANCES ET LOGISTIQUE

Chaque partie s'engage à fournir la meilleure assistance pour l'accueil des participants étrangers dans son propre pays dans le cadre du présent échange.

L'accord ne comporte aucune obligation financière pour chaque partie. Chaque Partie contractante recherchera au mieux, individuellement ou conjointement, les financements extérieurs pour faciliter la mise en œuvre de toutes les activités prévues dans cet accord.

Les parties contractantes feront de leur mieux pour assurer l'hébergement, et la logistique des activités des coopération sur base d'une complète égalité et réciprocité, dans la mesure du possible et de leurs moyens et règlements respectifs.

Le nombre de personnes participantes et acceptées par les Parties contractantes ne doit pas être nécessairement égal, mais sera équilibré autant que possible notamment par la durée du séjour ou sur une base pluriannuelle.

ART. 4 - DUREE ET VALIDITE DE L'ACCORD

Cet accord, dont le texte écrit en français et en italien fait également foi, entrera en vigueur dès sa signature par toutes les parties contractantes et sera valable pour cinq ans à compter de la date de signature.

Il pourra être renouvelé pour une durée équivalente après approbation par les instances compétentes du rapport d'activité qui leur aura été présenté.

Chacun des signataires peut dénoncer le présent accord moyennant un préavis d'un an, sans que cette dénonciation puisse porter préjudice aux échanges en cours de réalisation dans la limite de l'année universitaire en cours dans l'établissement d'accueil.

presente accordo con un preavviso di un anno, senza che tale recesso pregiudichi gli scambi in essere nell'anno accademico in corso presso l'istituzione ospitante.

La risoluzione di eventuali controversie inerenti l'interpretazione e l'esecuzione del presente accordo è devoluta ad un collegio arbitrale, composto da un membro designato da ciascuna parte contraente e da un altro scelto di comune accordo o, in assenza di accordo, sorteggiato da un elenco composto di persone designate da entrambe le parti in numero uguale.

La résolution de tout différend concernant l'interprétation et l'exécution du présent Accord sera soumise à un arbitrage, composé d'un membre nommé par chaque partie et un autre choisi d'un commun accord ou, en l'absence de consentement mutuel, choisi au hasard à partir de une liste composée de personnes nommées par les deux parties en nombre égal.

e

Luogo, _____ data __ / __ / _____

**UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PAVIA
IL RETTORE
Prof. Francesco Svelto**

Place, _____ date __ / __ / _____

**L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
LE PRÉSIDENT
Prof. Jacques Bahi**

ACCORD DE COOPÉRATION DE DOUBLE DIPLÔME

ENTRE

**L'UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PAVIA
POUR SON DÉPARTEMENT DE ÉTUDES HUMANISTES**

ET

**L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
POUR SON DÉPARTEMENT DES LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)**

(à la suite de l'Accord de Coopération Internationale)

Entre l'Université de Franche-Comté (UFC), dont le siège est 1 rue Goudimel, 25030 Besançon Cedex, France, n° SIREN 192 512 150, code APE 8542Z représentée par son Président en exercice, Monsieur le Professeur Jacques Bahi et l'Université de Pavie (UniPV), représentée par son Recteur, Monsieur le Professeur Francesco Svelto, il est convenu ce qui suit:

- a) de mettre en place un double-diplôme (DD) de second cycle;
- b) de renforcer la collaboration et la mobilité des enseignants-chercheurs e étudiants des deux départements concernés par le double-diplôme.

Article 1 Finalité de l'accord

Le programme de DD précisé dans ce présent accord donne aux étudiants des deux universités la possibilité d'obtenir:

- le « Master en Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) »
 - parcours Langues, Cultures et Traduction de l'Université de Franche-Comté (Département de Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales);
- la « Laurea magistrale in Letterature europee e americane » de l'Université de Pavie (Département de Études Humanistes).

Dans le cadre de ce parcours commun, les deux universités s'engagent à accueillir jusqu'à 2 étudiants par établissement par année universitaire. Toutefois, ce nombre peut varier suivant les années, en fonction des candidatures, et avec l'accord des parties. L'objectif du programme est d'échanger autant que possible le même nombre d'étudiants dans les deux sens pendant la période de validité du présent accord.

Article 2 Gestion du programme

Une Commission Bilatérale sera instituée. Elle sera composée d'au moins un coordinateur, représentant désigné par chaque université qui agit en accord avec les départements concernés par le double-diplôme des deux universités partenaires. Les décisions seront prises conjointement par ces deux représentants de l'UFC et UniPV. D'autres représentants du personnel enseignant et administratif des deux universités pourront participer aux réunions de la Commission, comme les services Relations Internationales des deux universités et d'autres services si nécessaire.

La Commission est chargée de :

- a) décider, et possiblement d'amender, le nombre des étudiants qui participeront chaque année à l'échange ;
- b) créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de cet accord ;
- c) garantir le respect de la maquette de formation et les modalités de contrôle des connaissances (MCC) qui s'y rapportent pour le *cursus* qui sera suivi soit à l'université d'accueil, soit à l'université d'origine, dans le respect des règlements en vigueur dans chaque université ;
- d) pouvoir légèrement modifier le nombre exact des crédits accordés aux étudiants dans l'université d'accueil ou dans l'université d'origine ;
- e) garantir aux étudiants la présence d'un enseignant coordinateur (la Commission peut être soutenue par d'autres enseignants-coordonateurs désignés par l'université d'origine) ;
- f) vérifier que le parcours d'études se déroule selon les modalités prévues dans le présent accord;
- g) approuver le cursus individuel des étudiants (Learning Agreement, cf. Annexe 1) ;
- h) proposer des solutions rapides aux problèmes et aux exceptions qui pourraient surgir ;
- i) modifier, si nécessaire, le barème des notes (Annexe 2.).
- j) mettre à jour chaque année, si nécessaire, le programme d'études figurant à l'annexe 1, en fonction de l'offre des enseignements des deux universités.

La Commission Bilatérale se réunira au moins une fois par an ; les rencontres peuvent aussi être remplacées par des conférences téléphoniques, des visioconférences ou des échanges de courrier électronique. La Commission Bilatérale est déclarée constituée quand au moins le coordinateur de chaque université nommé ci-après est présent. Les décisions sont prises à l'unanimité et doivent être communiquées par écrit aux autres départements/services/autorités concernés si nécessaire. Il reviendra à chaque coordinateur de s'assurer que les décisions prises dans le cadre du présent accord répondent à la législation et aux règlements en vigueur dans l'établissement qu'il représente, au préalable de toute mise en application de la décision prise conjointement en Commission Bilatérale.

Les membres de la Commission Bilatérale sont :

Pour UniPV	Pour UFC
<p>Paolo Pintacuda</p> <p>Professore ordinario Referente corso di laurea magistrale in Letterature europee e americane Dipartimento di Studi Umanistici Sezione Lingue e letterature straniere C.so Strada Nuova 106/c 27100 – Pavia Italia</p> <p>Tel: +390382984621 Mail: paolo.pintacuda@unipv.it</p>	<p>Frédéric Spagnoli</p> <p>Maître de Conférences Italien Directeur du Département d'Italien Responsable Relai Relations Internationales</p> <p>UFR SLHS Université de Franche-Comté 30-32 rue Mégevand - CS 81807 25030 Besançon cedex France Tel. : +33 7 62 28 62 08</p> <p>Mail: frederic.spagnoli@univ-fcomte.fr</p>

D'autres représentants peuvent être désignés et acceptés par les deux parties par écrit si nécessaire.

La Direction des Relations Internationales et de la Francophonie de l'UFC et le Service Relations Internationales de UnIPV fourniront toute l'aide nécessaire à la Commission dans la limite et le respect de leurs compétences respectives :

DRIF – 1 rue Goudimel (adresse postale), 4 place St Jacques (adresse locative) - 25030 Besançon Cedex
0033 (0)3 81 66 55 96
dri@univ-fcomte.fr

Servizio Relazioni Internazionali
Corso Strada Nuova, 65 – 27100 Pavia
Tel.: +39 0382 984225
Fax: +39 0382 984695
relint@unipv.it

Article 3 Sélection des étudiants

Chaque université est responsable de la sélection des étudiants participants selon les conditions mentionnées ci-après à l'article 4. Pour participer au programme, l'étudiant doit réussir une sélection *ad hoc*, organisée par l'Université d'origine, et qui tient compte de son

parcours universitaire, de son CV, d'une lettre de motivation, de son certificat de niveau de langue.

L'étudiant devra présenter une demande motivée de participation au programme suivant les modalités établies par les deux universités. L'admission est subordonnée à la possession des pré-réquis établis dans cet accord. Chaque université peut refuser une candidature proposée par le partenaire en motivant son refus.

Article 4 **Conditions d'admission et cursus**

1. Admission à l'UFC des étudiants de UniPV

L'UFC accepte les étudiants de l'Université de Pavie (UniPV) inscrits à la « Laurea Magistrale in Letterature europee e americane - classe LM-37 » qui :

- a) ont réussi les examens prévus par leur première année d'étude (c'est-à-dire qui ont obtenu 60 crédits ECTS avant le début de la mobilité);
- b) ont une moyenne (GPA) d'au moins 24/30;
- c) ont une connaissance de la langue française de niveau B2, telle que prouvée par une attestation émise par le coordinateur de l'université d'origine.

La Commission peut faire des exceptions pour le nombre de crédits.

2. Admission à UniPV des étudiants UFC

UniPV accepte les étudiants UFC inscrits en « Master en Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) - parcours Langues, Cultures et Traduction», qui

- a) ont réussi les examens prévus par leur première année d'étude (c'est-à-dire qui ont obtenu 60 crédits ECTS avant le début de la mobilité) ;
- b) ont une connaissance de la langue italienne de niveau B2 telle que prouvée par une attestation émise par le coordinateur de l'université d'origine.

La Commission peut décider de faire des exceptions pour le nombre de crédits.

3. Obligations particulières en matière d'études

Afin de pouvoir valider le diplôme précité article 1 de chaque université, les étudiants doivent réaliser une mobilité d'études d'au moins une année universitaire (deux semestres) dans la formation dans l'université partenaire des diplômes précités en article 1 Ils doivent obtenir les crédits afférents aux cours suivis dans l'établissement partenaire et les crédits restants dans leur établissement d'origine, selon le programme d'étude défini conjointement, qui se trouve en annexe (Annexe 1).

Chaque étudiant du double diplôme recevra, en accord avec les réglementations européennes, un relevé de notes de l'université partenaire, ce qui permettra une reconnaissance automatique des crédits ECTS obtenus par l'université d'accueil.

Les étudiants de UniPV, une fois validée leur 2^{ème} année et leur mémoire de recherche à l'UFC, valideront automatiquement leur deuxième année à UniPV et, sur la base des équivalences décrites en annexe 2, obtiendront ainsi leur « Laurea magistrale ».

Les étudiants de l'UFC, une fois validée leur 2^{ème} année et leur mémoire de recherche à UniPV, valideront automatiquement leur deuxième année à l'UFC et, sur la base des équivalences décrites en annexe 2 obtiendront ainsi leur « Master ».

Article 5

Taxes universitaires, droits d'inscription et soutien financier

Les étudiants qui participent au double-diplôme ici précisé sont régulièrement inscrits à l'Université d'accueil et bénéficient donc des mêmes droits que tout étudiant qui y est régulièrement inscrit. Toutefois, les étudiants ici concernés, réalisant le double-diplôme ici décrits, seront exonérés des droits d'inscription et taxes universitaires dans l'université d'accueil.

Dans la mesure de leurs compétences et attributions, les universités soutiennent financièrement leurs étudiants grâce à des aides financières. Les universités s'engagent en outre à assister les étudiants de l'université partenaire dans leur recherche d'hébergement.

Article 6

Epreuve finale (mémoire de recherche)

Le double-diplôme conduit à la délivrance de deux Diplômes, un pour chaque université, en fonction de la réussite au programme d'études qui inclut la réussite à la soutenance du mémoire de fin d'études. Chaque diplôme ou supplément au diplôme doit attester de la participation de l'étudiant au programme conjoint.

Le mémoire final écrit sera co-dirigé par un tuteur académique pour chaque établissement, et sera soutenu : à UniPV (par les étudiants de l'UFC) et à l'UFC (par les étudiants de UniPV), de préférence d'ici à la fin de l'année universitaire de l'université d'accueil. Le jury inclura de préférence un membre de l'établissement partenaire qui pourra aussi participer au jury par conférence téléphonique, visioconférence, courriers électroniques etc.

UniPV et l'UFC définiront les modalités les plus appropriées pour le mémoire et sa soutenance au cas par cas, dans le respect des modalités de contrôle des connaissances officielles (MCC) de chacune des formations.

La réussite à la soutenance du mémoire, associée à la réussite à tous les examens prévus et passés dans le respect des modalités de contrôle des connaissances de chacune des deux formations, permet la délivrance du double-diplôme UniPV-UFC.

Article 7

Obligations

Les deux universités garantissent aux étudiants du Double Diplôme les mêmes facilités d'accès offertes aux étudiants inscrits régulièrement à l'université partenaire, telles que l'utilisation des ordinateurs, l'accès à la bibliothèque, la délivrance d'une carte d'étudiant, les infrastructures culturelles, sportives et associatives, etc. ;

- chaque étudiant aura la charge de ses dépenses personnelles (logement, repas, etc.) ;
- chaque étudiant doit prendre en charge le transport de son université d'origine à l'université partenaire ;
- la violation des règles de l'université d'accueil et des lois locales ou du pays d'accueil, ainsi que la non- observation des exigences d'étude exprimées au paragraphe 3 de l'article 4 peuvent provoquer l'exclusion immédiate du programme ;
- les étudiants du double diplôme devront souscrire une assurance couvrant leur voyage et leurs éventuelles dépenses de santé, conformément aux exigences de l'institution partenaire, pour toute la durée du séjour. Les étudiants doivent être en mesure de fournir un justificatif de cette assurance, à l'institution partenaire si celle-ci le demande. Ainsi, chaque étudiant de UniPV devra s'informer sur les modalités d'inscription au système de sécurité sociale français avec l'aide des services administratifs de l'UFC. Cette inscription est obligatoire pour tous les étudiants, quelle que soit leur nationalité, lorsqu'ils s'inscrivent dans une université française.

Article 8 **Validité de l'accord**

Cet accord ne comprend aucune obligation financière pour les universités partenaires entre elles.

Cet accord est valable pour une période de cinq (5) ans (c'est-à-dire 4 promotions jusqu'à la fin de l'année universitaire 2024) à partir de la date de la dernière signature Il pourra être renouvelé pour une durée équivalente après approbation par les instances compétentes du rapport d'activité qui leur aura été présenté. Chaque université peut résilier le présent accord par une notification écrite envoyée 180 jours au préalable à l'université partenaire. Cependant, les étudiants qui sont déjà inscrits dans le programme sont autorisés à terminer leurs études au sein de l'établissement partenaire jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours.

Le présent accord et ses annexes seront préparés en quatre exemplaires originaux, deux en italien et deux en français, chaque version ayant même valeur légale et faisant également foi.

Date : _____

Date : _____

UNIVERSITÉ DE PAVIE
Recteur
Prof. Francesco Svelto

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
LE PRÉSIDENT
Prof. Jacques Bahi

Plan d'études des étudiants inscrits au Master en *Letterature europee e americane*

1 re ANNÉE (UniPV)

SSD	codice	Enseignement obligatoire – secteur de langue et littérature italiennes TAF Caratterizzante – ambito Lingua e letteratura italiana	ECTS
L-FIL-LET/10	501125	LETTERATURA ITALIANA C.P.	6

Un enseignement au choix (PREMIÈRE LANGUE) parmi:

SSD	codice	Enseignement disciplinaire – secteur des langues et littératures modernes TAF Caratterizzante – ambito Lingue e Letterature moderne	ECTS
L-LIN/04	508597	LINGUA E TRADUZIONE FRANCESE – A (C.P.)	6
L-LIN/12	503374	LINGUA INGLESE –A (C.P.) - CORPORA E VARIAZIONE LINGUISTICA	6
L-LIN/21	508598	LINGUA E TRADUZIONE RUSSA – A (C.P.)	6
L-LIN/07	508599	LINGUA E TRADUZIONE SPAGNOLA – A (C.P.)	6
L-LIN/14	508600	LINGUA E TRADUZIONE TEDESCA – A (C.P.)	6
TOTALE			6 ECTS

Un enseignement au choix (SECONDE LANGUE) parmi:

SSD	codice	Enseignement facultatif – compétences linguistiques TAF Altro - Ulteriori conoscenze linguistiche	ECTS
L-LIN/04	508597	LINGUA E TRADUZIONE FRANCESE – A (C.P.)	6
L-LIN/12	503374	LINGUA INGLESE –A (C.P.) - CORPORA E VARIAZIONE LINGUISTICA	6
L-LIN/21	508598	LINGUA E TRADUZIONE RUSSA – A (C.P.)	6
L-LIN/07	508599	LINGUA E TRADUZIONE SPAGNOLA – A (C.P.)	6
L-LIN/14	508600	LINGUA E TRADUZIONE TEDESCA – A (C.P.)	6
TOTALE			6 ECTS

Un enseignement (lié à la première langue) au choix parmi:

SSD	codice	Enseignement disciplinaire – secteur des langues et littératures modernes TAF Caratterizzante – ambito Lingue e Letterature moderne	ECTS
L-LIN/03	500894	LETTERATURA FRANCESE – A (C.P.)	6
L-LIN/10	500895	LETTERATURA INGLESE – A (C.P.)	6
L-LIN/21	500897	LETTERATURA RUSSA – A (C.P.)	6
L-LIN/05	500898	LETTERATURA SPAGNOLA – A (C.P.)	6
L-LIN/13	500899	LETTERATURA TEDESCA – A (C.P.)	6
TOTALE			6 ECTS

Un enseignement (lié à la seconde langue) au choix parmi:

SSD	codice	Enseignement disciplinaire – secteur des langues et littératures modernes TAF Caratterizzante – ambito Lingue e Letterature moderne	ECTS
L-LIN/03	500894	LETTERATURA FRANCESE – A (C.P.)	6
L-LIN/10	500895	LETTERATURA INGLESE – A (C.P.)	6
L-LIN/21	500897	LETTERATURA RUSSA – A (C.P.)	6
L-LIN/05	500898	LETTERATURA SPAGNOLA – A (C.P.)	6
L-LIN/13	500899	LETTERATURA TEDESCA – A (C.P.)	6
TOTALE			6 ECTS

Un enseignement au choix lié à la première langue choisie (modules A uniquement)

SSD	codice	Enseignement disciplinaire – Langue et littérature comparées, philologie, traduction TAF Caratterizzante – Metodologie linguistiche, filologiche, comparatistiche e della traduzione letteraria	ECTS
L-FIL-LET/15	501237	FILOGIA GERMANICA - A	6
L-FIL-LET/15	501238	FILOGIA GERMANICA - B	6
L-FIL-LET/15	501197	FILOGIA GERMANICA (C.P.)	6
L-FIL-LET/09	500974	FILOGIA ROMANZA - A	6
L-FIL-LET/09	500975	FILOGIA ROMANZA - B	6
L-FIL-LET/09	501126	FILOGIA ROMANZA (C.P.)	6
L-LIN/21	502107	FILOGIA SLAVA - A	6
L-LIN/21	503366	FILOGIA SLAVA - B	6
L-LIN/21	500901	FILOGIA SLAVA (C.P.)	6
TOTALE			6 ECTS

SSD	codice	Enseignements non disciplinaires TAF Affini/integrative	ECTS
-----	--------	------------------------------------------------------------	------

L-FIL-LET/13	501193	FILOLOGIA ITALIANA	6
M-STO/08	508077	INFORMATICA APPLICATA ALLE DISCIPLINE UMANISTICHE	6
L-FIL-LET/14	500902	LETTERATURE COMPARATE E TRADUZIONE LETTERARIA	6
M-STO/08	504871	LINEAMENTI DI BIBLIOTECA DIGITALE	6
L-FIL-LET/14	506415	SCRITTURA CREATIVA E ASPETTI CULTURALI ED ETICI	6
SPS/08	507270	SOCIOLOGIA DEI CONSUMI CULTURALI	6
L-ART/03	500995	STORIA DELL'ARTE CONTEMPORANEA - A	6
L-ART/03	500996	STORIA DELL'ARTE CONTEMPORANEA - B	6
L-ART/01	500998	STORIA DELL'ARTE MEDIEVALE - A	6
L-ART/01	500999	STORIA DELL'ARTE MEDIEVALE - B	6
L-ART/02	501001	STORIA DELL'ARTE MODERNA - A	6
L-ART/02	501002	STORIA DELL'ARTE MODERNA - B	6
L-FIL-LET/14	501138	STORIA DELLA CRITICA LETTERARIA	6
L-ART/06	501531	STORIA E CRITICA DEL CINEMA - A	6
L-ART/06	501537	STORIA E CRITICA DEL CINEMA - B	6
M-STO/08	508183	EDITORIA LETTERARIA	6
TOTALE			12 ECTS

Un enseignement non disciplinaire au moins, à choisir librement et pour un total de ! » crédits ECTS

codice	Insegnamento (obbligatorio)	ECTS
TOTALE		12 ECTS

TOTALE 60 ECTS

2e année

18 ECTS au choix parmi les enseignements suivants (dont 6 ECTS au moins de langue étrangère et 6 ECTS de littérature étrangère liée à la première langue choisie) - TAF Caratterizzante - ambito Lingue e Letterature moderne

Unités d'enseignement UFC	Correspondance UniPV	code	SSD	ECTS
<p>Deux enseignements au choix parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> S7 - UE5 - Transversal 7 - EC51g - Français perfectionnement 7 (3 ECTS) S8 - UE5 - Transversal 8 - EC51g - Français perfectionnement 8 (3 ECTS) S9 - UE5 - Transversal 9 - EC51g - Français perfectionnement 9 (3 ECTS) 	LINGUA E TRADUZIONE FRANCESE – B (C.P.)	508601	L-LIN/04	6
<p>Deux enseignements au choix parmi</p> <ul style="list-style-type: none"> S7 - UE5 - Transversal 7 - EC51a - Allemand 7 (3 ECTS) S8 - UE5 - Transversal 8 - EC51a - Allemand 8 (3 ECTS) S9 - UE5 - Transversal 9 - EC51a - Allemand 9 (3 ECTS) 	LINGUA E TRADUZIONE TEDESCA – B (C.P.)	508604	L-LIN/14	6
<p>Deux enseignements au choix parmi</p> <ul style="list-style-type: none"> S7 - UE5 - Transversal 7 - EC51b - Anglais 7 (3 ECTS) S8 - UE5 - Transversal 8 - EC51b - Anglais 8 (3 ECTS) S9 - UE5 - Transversal 9 - EC51b - Anglais 9 (3 ECTS) 	LINGUA INGLESE - B (C.P.) - APPLIED LINGUISTICS AND TRANSLATION	507264	L-LIN/12	6
<p>Deux enseignements au choix parmi</p> <ul style="list-style-type: none"> S7 - UE5 - Transversal 7 - EC51c - Espagnol 7 (3 ECTS) S8 - UE5 - Transversal 8 - EC51c - Espagnol 8 (3 ECTS) S9 - UE5 - Transversal 9 - EC51c - Espagnol 9 (3 ECTS) 	LINGUA E TRADUZIONE SPAGNOLA – B (C.P.)	508603	L-LIN/07	6
<p>Un enseignement au choix parmi</p> <ul style="list-style-type: none"> S9 - UE1a - Approches génériques et intertextuelles (6 ECTS) (M) S9 - UE1b - Poétique et théorie littéraires (6 ECTS) (M) S9 - UE3b - Culture littéraire (6 ECTS) (M) <p>(M) Master in LETTRES ET HUMANITÉS - Littérature de jeunesse et patrimoine littéraire</p>	LETTERATURA FRANCESE – B (C.P.)	502059	L-LIN/03	6
<p>Un enseignement au choix parmi:</p> <ul style="list-style-type: none"> S7 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (en anglais) S8 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (en anglais) S9 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (en anglais) 	LETTERATURA INGLESE – B (C.P.)	502060	L-LIN/10	6

<i>Un enseignement au choix parmi:</i> <ul style="list-style-type: none"> S7 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en espagnol</i>) S8 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en espagnol</i>) S9 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en espagnol</i>) 	LETTERATURA SPAGNOLA – B (C.P.)	502062	L-LIN/05	6
<i>Un enseignement au choix parmi:</i> <ul style="list-style-type: none"> S7 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en allemand</i>) S8 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en allemand</i>) S9 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en allemand</i>) 	LETTERATURA TEDESCA – B (C.P.)	502063	L-LIN/13	6

EPREUVE FINALE (mémoire de recherche)

42 ECTS

N.B. : Des modifications éventuelles au Learning Agreement/Plan d'études sont admises et doivent être fixées en accord avec la Commission bilatérale qui les évalue et les approuve.

Plan d'études pour les étudiants inscrits au Master en Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)

1re ANNÉE (UFC)

(étudiants UFC dont la langue étrangère principale est autre que l'italien)

Unités d'enseignement UFC	Correspondance UniPV	code	SSD	ECTS	Intégration
S7 - UE1 - Introduction aux études culturelles (5 ECTS)	<ul style="list-style-type: none"> CIVILTA' INGLESE CIVILTA' FRANCESE 	502065	L-LIN/10	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod.
S7 - UE3 - Civilisation Arts (5 ECTS)		502064	L-LIN/03	6	
S7 - UE5 Méthodologie de la recherche - 3 ECTS					

Deux enseignements (correspondant à 12 ECTS) parmi:

S7 - UE4 - Traduction - 5 ECTS S7 - UE5 - Langue vivante - 2 ECTS (<i>en anglais</i>)	LINGUA INGLESE –A (C.P.) - CORPORA E VARIAZIONE LINGUISTICA	503374	L-LIN/12	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S8 - UE4 - Traduction - 5 ECTS S8 - UE5 - Langue vivante - 2 ECTS (<i>en anglais</i>)	LINGUA INGLESE - B (C.P.) - APPLIED LINGUISTICS AND TRANSLATION	507264	L-LIN/12	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S7 - UE4 - Traduction - 5 ECTS S7 - UE5 - Langue vivante - 2 ECTS (<i>en espagnol</i>)	LINGUA E TRADUZIONE SPAGNOLA – A (C.P.)	508599	L-LIN/07	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S8 - UE4 - Traduction - 5 ECTS S8 - UE5 - Langue vivante - 2 ECTS (<i>en espagnol</i>)	LINGUA E TRADUZIONE SPAGNOLA – B (C.P.)	508603	L-LIN/07	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S7 - UE4 - Traduction - 5 ECTS S7 - UE5 - Langue vivante - 2 ECTS (<i>en allemand</i>)	LINGUA E TRADUZIONE TEDESCA – A (C.P.)	508600	L-LIN/14	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S8 - UE4 - Traduction - 5 ECTS S8 - UE5 - Langue vivante - 2 ECTS (<i>en allemand</i>)	LINGUA E TRADUZIONE TEDESCA – B (C.P.)	508604	L-LIN/14	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S7 - UE4 - Traduction - 5 ECTS (<i>en italien français</i>)	LINGUA E TRADUZIONE FRANCESE – A (C.P.)	508597	L-LIN/04	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S8 - UE4 - Traduction - 5 ECTS (<i>en italien français</i>)	LINGUA E TRADUZIONE FRANCESE – B (C.P.)	508601	L-LIN/04	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod

Deux enseignements (correspondant à 12 ECTS) parmi:

S7 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en anglais</i>)	LETTERATURA INGLESE – A (C.P.)	500895	L-LIN/10	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S8 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en anglais</i>)	LETTERATURA INGLESE – B (C.P.)	502060	L-LIN/10	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S7 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (<i>en espagnol</i>)	LETTERATURA SPAGNOLA – A (C.P.)	500898	L-LIN/05	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod

S8 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (en espagnol)	LETTERATURA SPAGNOLA – B (C.P.)	502062	L-LIN/05	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S7 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (en allemand)	LETTERATURA TEDESCA – A (C.P.)	500899	L-LIN/13	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S8 - UE2 – Littérature-Arts (5 ECTS) (en allemand)	LETTERATURA TEDESCA – B (C.P.)	502063	L-LIN/13	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod

Obbligatori:

S8 - UE3 - Civilisation Arts - 5 ECTS	STORIA DELL'ARTE MODERNA A		L-ART/02	6	Non disciplinaire
<ul style="list-style-type: none"> S8 - UE1 - Introduction à l'histoire globale - 5 ECTS S8 - UE5 Méthodologie de la recherche - 1 ECTS 	STORIA MEDIEVALE -A		M-STO/01	6	Non disciplinaire
<ul style="list-style-type: none"> S7 - UE5 - Travail de recherche (5 ECTS) S8 - UE5 - Soutenance mémoire (7 ECTS) 	<u>PARTIE</u> du mémoire (correspondant à 12 ECTS)				Autres- Epreuve finale

2e ANNÉE (UniPV)

Un enseignement au choix (6 ECTS) parmi:

INSEGNAMENTO	CODICE	SSD	ECT S	TAF – secteurs d'enseignement
LETTERATURE COMPARATE E TRADUZIONE LETTERARIA	500902	L-FIL-LET/14	6	DISCIPLINAIRES Langues et littératures comparées, philologie, traduction
FILOSOFIA DEL LINGUAGGIO	503368	M-FIL/05	6	
SOCIOLINGUISTICA -A	501174	L-LIN/01	6	
LINGUISTICA APPLICATA -A	501543	L-LIN/01	6	
PRAGMATICA E LINGUISTICA DEL TESTO	501171	L-LIN/01	6	
FILOLOGIA GERMANICA -A	501237	L-FIL-LET/15	6	
FILOLOGIA ROMANZA -A	500974	L-FIL-LET/09	6	

Un enseignement au choix (6 ECTS) parmi:

INSEGNAMENTO	CODICE	SSD	ECT S	TAF –secteurs d'enseignement
LETTERATURA ITALIANA	500062	L-FIL-LET/10	6	DISCIPLINAIRES Langue et littérature italienne
LETTERATURA ITALIANA (AVANZATO)	501529	L-FIL-LET/10	6	
LETTERATURA ITALIANA C. P.	501125	L-FIL-LET/10	6	
LETTERATURA ITALIANA MODERNA E CONTEMPORANEA - A	500982	L-FIL-LET/11	6	
LETTERATURA ITALIANA MODERNA E CONTEMPORANEA (C.P.)	501133	L-FIL-LET/11	6	
LETTERATURA E CULTURA VISUALE	508838	L-FIL-LET/11	6	
LINGUISTICA ITALIANA C. P.	501127	L-FIL-LET/12	6	
L'ITALIANO PER LA SCENA E PER LO SCHERMO	509205	L-FIL-LET/12	6	

Obligatoires:

COMPETENCES LINGUISTIQUES (Epreuve ou certification des compétences dans une autre langue européenne ou extra-européenne)	502011	NN	6	AUTRES compétences linguistiques
1 o 2 examens au choix (total 12 ECTS)			12	AUTRES – Choix de l'étudiant
MEMOIRE (Tesi di laurea)	500000		42 ⁽¹⁾	AUTRES – Mémoire

(1) (di cui una parte, corrispondente a circa 12 ECTS, è riconosciuta per esami sostenuti in Francia al 1° anno)

N.B. : Des modifications éventuelles au Learning Agreement/Plan d'études sont admises et doivent être fixées en accord avec la Commission bilatérale qui les évalue et les approuve.

1re ANNÉE (UFC)
(étudiants qui à l'UFC étudient l'ITALIEN comme langue étrangère principale)

Unités d'enseignement UFC	Correspondance UniPV	code	SSD	ECTS	Secteurs d'enseignement
S7 - UE1 - Introduction aux études culturelles (5 ECTS) S7 - UE3 - Civilisation Arts (5 ECTS) S7 - UE5 Méthodologie de la recherche - 3 ECTS	<ul style="list-style-type: none"> • CIVILTA' INGLESE • CIVILTA' FRANCESE 	502065 502064	L-LIN/10 L-LIN/03	6 6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S7 - UE4 - Traduction - 5 ECTS (en italien français)	LINGUA E TRADUZIONE FRANCESE - A (C.P.)	508597	L-LIN/04	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S8 - UE4 - Traduction - 5 ECTS (en italien français)	LINGUA E TRADUZIONE FRANCESE - B (C.P.)	508601	L-LIN/04	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
S7 - UE2 - Littérature-Arts (5 ECTS) (en italien)	LETTERATURA ITALIANA	500062	L-FIL-LET/10	6	Disciplinaire Langue et litt. italienne
S8 - UE2 - Littérature-Arts (5 ECTS) (en italien)	LETTERATURA ITALIANA (AVANZATO)	501529	L-FIL-LET/10	6	AUTRE ACTIVITE AU CHOIX DU CANDIDAT
S8 - UE3 - Civilisation Arts - 5 ECTS	STORIA DELL'ARTE MODERNA A		L-ART/02	6	Non disciplinaire
<ul style="list-style-type: none"> • S8 - UE1 - Introduction à l'histoire globale - 5 ECTS • S8 - UE5 Méthodologie de la recherche - 1 ECTS 	STORIA MEDIEVALE -A		M-STO/01	6	Non disciplinaire
<ul style="list-style-type: none"> • S7 - UE5 - Travail de recherche (5 ECTS) • S8 - UE5 - Soutenance mémoire (7 ECTS) 	<u>PARTIE</u> du Mémoire TESI DI LAUREA (12 ECTS)				Autres- Evaluation finale

2e ANNÉE (UniPV)

Un enseignement au choix (6 ECTS) parmi:

ENSEIGNEMENT	CODE	SSD	ECTS	Secteurs d'enseignement
LETTERATURE COMPARETE E TRADUZIONE LETTERARIA	500902	L-FIL-LET/14	6	DISCIPLINAIRES Langues et littératures comparées, philologie, traduction
FILOSOFIA DEL LINGUAGGIO	503368	M-FIL/05	6	
SOCIOLINGUISTICA -A	501174	L-LIN/01	6	
LINGUISTICA APPLICATA -A	501543	L-LIN/01	6	
PRAGMATICA E LINGUISTICA DEL TESTO	501171	L-LIN/01	6	
FILOLOGIA GERMANICA -A	501237	L-FIL-LET/15	6	
FILOLOGIA ROMANZA -A	500974	L-FIL-LET/09	6	

Obligatoires:

LETTERATURA FRANCESE - A (C. P.)	500894	L-LIN/03	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
LETTERATURA FRANCESE 3	500954	L-LIN/03	6	Disciplinaire Langues et litt. Mod
COMPETENCES LINGUISTIQUES (Epreuve ou certification des compétences dans une autre langue européenne ou extra-européenne)	502011	NN	6	AUTRES - Evaluation des compétences en langue
1 examen au choix			6	AUTRES' - CHOIX DE L'ETUDIANT-E

Mémoire de fin d'études	500000		42 ⁽¹⁾	AUTRES – Mémoire –Epreuve finale
-------------------------	--------	--	-------------------	-------------------------------------

⁽¹⁾ (dont 12 ECTS environ pour des épreuves de première année soutenues en France dans le cadre du programme d'échange)

N.B. : Des modifications éventuelles au Learning Agreement/Plan d'études sont admises et doivent être fixées en accord avec la Commission bilatérale qui les évalue et les approuve.

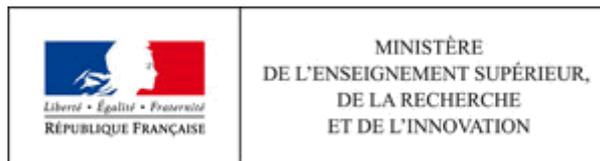
Annexe 2

TABLEAU D'EQUIVALENCE DES NOTES

ITALIE	FRANCE
30 e lode	17, 18, 19, 20
30	16
29	15
28	14
27	13,5
26	13
25	12,5
24	12
23	11,5
22	11,5
21	11
20	10,5
19	10,5
18	10
Respinto	<10

Annexe 3

Point N°5 – Réponse au plan du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche « Bibliothèques ouvertes plus » 2020-2023



Appel à projets Plan « Bibliothèques ouvertes + »

Cadre de réponse

Ouverture de l'appel à projets : 14 octobre 2019
Date limite de dépôt des dossiers : 20 décembre 2019

Chaque regroupement d'établissements au sens de l'article 62 de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013, et chaque université peuvent porter un unique projet.

Les projets d'élargissement des horaires d'ouverture le dimanche sont portés par des regroupements d'établissements.

Les regroupements d'établissements sont encouragés à coordonner et porter l'ensemble des projets des universités membres via un cadre de réponse unique pour ses composantes.

Si le regroupement auquel elles appartiennent ne coordonne pas leur action dans le cadre du présent appel à projets, les universités portent un projet et renseignent le présent cadre de réponse à titre individuel.

Les dossiers de candidature doivent être constitués à partir de ce cadre de réponse, et des annexes demandées en complément. Les dossiers incomplets ou présentés sous une autre forme ne seront pas pris en compte.

Les dossiers seront envoyés obligatoirement par courrier électronique, en fichiers attachés, sous le nom AAP_PBO_NOMDEL'ETABLISSEMENT (extension en .docx, .doc ou .odt pour le cadre de réponse, les documents composant l'annexe pouvant être adressés au format PDF), à l'adresse suivante :

louis.delespierre@enseignementsup.gouv.fr

Plan « Bibliothèques ouvertes + » – Appel à projets 2019

Cadre de réponse

1. Fiche d'identité du projet	3
1.1. Informations administratives	4
1.2. Généralités sur le ou les établissements	5
2. Description du projet	7
2.1. Description et orientation du projet	7
3. Moyens et caractéristiques techniques (2 pages maximum)	9
3.1. Elargissement des horaires d'ouverture	9
3.2. Mise en place de dispositifs permettant de connaître le taux d'occupation des bibliothèques	9
3.3. Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers (hors horaires d'ouverture).....	9
4. Organisation et management du projet (2 pages maximum)	10
5. Calendrier d'exécution du projet	10
6. Évaluation financière du projet	11
6.1. Evaluation du coût du projet	12
6.2. Financement demandé au MENESR	14
6.3. Autres financements	16
7. Liste des pièces à fournir	16

1. Fiche d'identité du projet

Etablissement porteur du projet	
Désignation	Université de Franche-Comté
Statut : Regroupement (préciser la nature) / Université	Université
Projet	
Caractéristiques du projet	<p>Cocher les champs pertinents (plusieurs choix possibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture en soirée <input checked="" type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture le samedi <input type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture le dimanche <input type="checkbox"/> Elargissement des horaires d'ouverture pendant les vacances universitaires <input type="checkbox"/> Autres <p><u>Mesures d'accompagnement du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mise en place de dispositifs permettant de connaître les taux d'occupation des bibliothèques <input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité des services des bibliothèques universitaires aux usagers (sur l'ensemble de l'ouverture) <input type="checkbox"/> Conventions avec d'autres services universitaires <input type="checkbox"/> Autre (mise en place d'accès badgés sur des horaires élargis, déménagement de collections, réalisation de supports de communication...) : <p>.....</p>
Calendrier prévisionnel (indiquer les mois marquant le début et la fin du projet, au sein de la période suivante : 2020 - 2023)	<p>Début de mise en œuvre : septembre 2020</p> <p>Fin de mise en œuvre : décembre 2023</p>
Liste des partenaires (extérieurs au porteur de projet)	
Résumé du projet (1 500 caractères max.)	Extension des nocturnes de la BU Santé le mercredi jusqu'à 22 h), et ouverture le samedi après-midi (12 h – 19 h).
Budget total du projet	44 947,00 €
Financement demandé au MESRI	17 978,80 €

1.1. Informations administratives

Etablissement porteur du projet :

Désignation : Université de Franche-Comté

Numéro Siret : 192 512 150 00363

Coordonnées postales : 1 rue Claude Goudimel - 25030 Besançon cedex - France

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom, Prénom	BAHI Jacques
Qualité	Président de l'Université de Franche-Comté
Courriel	president@univ-fcomte.fr

Personne responsable du projet (chef de projet) :

Nom, Prénom	JANDEAUX Jeanne-Marie
Qualité	Directrice du Service commun de la documentation
Courriel	jeanne-marie.jandeaux@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.63.08.20.51

Gestionnaire chargé du suivi comptable et financier du projet

Nom, Prénom	CALAIS François
Qualité	Conservateur responsable de la BU Santé
Courriel	francois.calais@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.81.66.66.44

Nom de l'établissement gestionnaire (dans le cas où le projet est géré par un établissement différent de l'établissement porteur) :

Personne ayant qualité pour engager l'établissement porteur du projet :

Nom, Prénom	
Qualité	
Courriel	

Le cas échéant, informations sur les partenaires du projet (à répéter pour chaque partenaire) :

Désignation :

Coordonnées postales :

Personne ayant qualité pour engager le partenaire du projet :

Nom, Prénom	
Qualité	
Courriel	

1.2. Généralités sur le ou les établissements

Effectifs étudiants (année universitaire 2017-2018)

Préciser le nombre d'étudiants inscrits dans l'université / dans les établissements membres du regroupement, en distinguant les effectifs par cycle :

Cycle universitaire	Nombre d'étudiants inscrits ¹
Licence	14375
Master	5557
Doctorat	674

¹ En personnes physiques, inscriptions principales et secondaires

Offre de places dans les bibliothèques (année universitaire 2019-2020)

Le tableau ci-dessous présente l'état de l'offre en matière d'ouverture et de places dans les bibliothèques de la structure candidate au moment du dépôt du dossier, et donc **avant réalisation du projet**. Il doit être renseigné de manière exhaustive pour toutes les bibliothèques proposant au moins 200 places assises ou intégrées au projet, et accessibles aux étudiants indépendamment de leur niveau d'étude.

Nom de la bibliothèque	Site	Profil disciplinaire	Amplitude horaire hebdomadaire en semaine normale (en heures décimales ²)	Détail des horaires d'ouverture en semaine normale (donner détail pour chaque jour de la semaine)	Périodes de fermeture annuelle	Nombre de places assises
BU Santé (Service commun de la documentation de l'Université de Franche-Comté)	Besançon – Hauts-du-Chazal	Médecine, Pharmacie, paramédical	67 h (65 h)*	Lundi : 8h-20h Mardi : 8h-22h Mercredi : 8h-22h* Jeudi : 8h-20h Vendredi : 8h-20h Samedi : 9h-12h	Congés de Noël – De mi-juillet à mi-août	401

* : La nocturne du mercredi a été mise en place sur fonds propres (hors AAP) à la rentrée 2018, au vu du succès de celle du mardi qui s'inscrivait dans l'AAP 2016-2019. Cette nocturne du mercredi, déjà mise en place dans les faits, apparaît donc dans la demande de financement du présent AAP 2020-2023.

² Exemple : 65,5 h (= 65h et 30 minutes)

2. Description du projet

2.1. Description et orientation du projet

Afin de répondre à un fort besoin et à une demande pressante et récurrente des étudiants des filières médicales, la BU Santé du SCD de l'Université de Franche-Comté ambitionne de se rapprocher du volume horaire d'ouverture de nombreuses autres BU Santé au niveau national, et souhaite donc encore accroître ses horaires d'ouverture en proposant des ouvertures en nocturne deux fois par semaine (le mardi et le mercredi) jusqu'à 22 heures, ainsi qu'une ouverture le samedi après-midi jusqu'à 19 heures. Le SCD de l'Université de Franche-Comté n'offre pour l'instant aucune bibliothèque ouverte le samedi toute la journée dans son réseau (ouverture en matinée seulement des BU principales). Il semble donc indispensable d'ouvrir l'un de ses sites à Besançon. Il s'agit d'une demande récurrente de la communauté universitaire, particulièrement forte de la part des publics en Santé.

L'appel à projet PBO+ 2016-2019 a déjà permis de mettre en place une ouverture en nocturne le mardi jusqu'à 22 h en BU Santé et de maintenir l'ouverture en horaires normaux pendant les petites vacances universitaires dans les principales BU du réseau. Devant le succès et la forte fréquentation (mesurée par le dispositif Affluences), le SCD a décidé de financer sur fonds propres une seconde nocturne le mercredi depuis la rentrée 2018. La CFVU de l'Université a par ailleurs consenti en 2019 une "rallonge" en heures de CEE (Contrat Emploi Étudiants) pour soutenir ce projet. Cette seconde nocturne du mercredi fait donc l'objet d'une demande de consolidation dans le cadre du présent AAP.

Les objectifs du projet ont été définis sur les bases d'enquêtes régulières (2014, 2016, 2018) menées auprès du public au niveau du SCD, ainsi que sur les retours du dialogue quotidien de l'équipe avec les étudiants. L'analyse du taux de fréquentation des nocturnes déjà mises en place a également consolidé la pertinence du périmètre du projet.

Grand projet du SCD, l'extension des horaires d'ouverture de la BU Santé a été présentée en dialogue de gestion avec la gouvernance de l'Université en avril 2019.

La présente demande a donc pour objet :

- De consolider la deuxième nocturne du mercredi, actuellement financée sur fonds propres
- D'étendre l'ouverture de la BU le samedi à l'après-midi, de 12 h à 19 h, de septembre à mi-juin (38 semaines par an).

<p>Site : Besançon – BU Santé</p> <p>Amplitude horaire hebdomadaire : 74 h</p> <p>Jours, plages et périodes concernées par l'extension : Mercredi : 20 h – 22 h (38 semaines de septembre à mi-juin) Samedi : 12 h – 19 h (38 semaines de septembre à mi-juin)</p> <p>Services proposés : prêt-retour, renseignements bibliographiques de premier niveau, prêt de petit matériel, impressions et photocopies, accès au wifi, ressources en ligne, salles de travail en groupe, dépôt de thèses, salle de co-working, salle de formation ouverte aux enseignants de l'UFR Santé.</p> <p>Conditions d'accès : Accès libre.</p>

Tous les services accessibles en ligne seront disponibles (demande de PEB, suggestion d'achat, documentation électronique). Les services numériques resteront soumis, comme en journée, au bon fonctionnement des infrastructures informatiques. La Direction des systèmes informatiques et numériques de l'Université est associée au projet.

La communication en magasin, relativement rare à la BU Santé, ne pourra être assurée de 20h à 22h et le samedi après-midi, tout comme l'inscription de lecteurs extérieurs donnant lieu à un paiement en espèces. Les renseignements bibliographiques pointus seront dispensés, comme en journée la semaine, lors de rendez-vous individuels personnalisés.

La BU Santé est desservie par la ligne de tramway de Besançon (un passage toutes les 10 min de 20h à 22h et toutes les 15 min après 22h) et par deux lignes de bus, ce qui rend sa fréquentation par les usagers plus aisée.

Pour mesurer les effets de cette ouverture en nocturne, plusieurs outils seront utilisés :

- L'application Affluences, qui permet de mesurer précisément le taux d'occupation des places assises.
- L'enquête en ligne portant sur l'ensemble des bibliothèques qui sera menée en 2020, coordonnée par la Mission Services aux publics du SCD, sur les bases du questionnaire utilisé en 2014, 2016 et 2018 ; elle permettra de mesurer l'évolution de la satisfaction des étudiants au sujet des horaires. Une autre enquête similaire devrait être menée en 2022 ou 2023.
- Des enquêtes spécifiques à la BU Santé.
- En BU Santé, des messages de la boîte à idées, le dialogue quotidien avec les usagers, les rencontres avec les étudiants organisées 3 à 4 fois par an ("Café BU").

3. Moyens et caractéristiques techniques (2 pages maximum)

3.1. Elargissement des horaires d'ouverture

Deux personnes seront présentes sur place – un cadre titulaire sera d'astreinte, joignable par téléphone ; il pourra être sur site en moins de 30 minutes. En cas de problème de sécurité, l'agent de sécurité procédera à l'évacuation du bâtiment et à sa fermeture.

- Un moniteur étudiant contractuel assurera les fonctions traditionnelles d'accueil.
- Un agent d'une société de surveillance assurera sur place la surveillance et la sécurité des lieux. Il procédera à la fermeture et à la mise sous alarme du bâtiment.
- Des conservateurs titulaires seront d'astreinte téléphonique et présents en moins de 30 minutes sur place ;
- Les titulaires d'astreinte étant conservateurs, aucun système de compensation n'est prévu. Des négociations avec les représentants des personnels pourront être menées dans le cadre du Comité technique de l'Université et avec la Direction générale des services afin d'élargir les astreintes à d'autres catégories de personnels (et de permettre à tous les agents du SCD de travailler en heures supplémentaires payées ou bonifiées). Il s'agit d'une demande portée par la direction du SCD auprès de la gouvernance de l'Université pour le travail des personnels du SCD le week-end et en nocturne.
- La cafétéria voisine du CROUS assurera la restauration les soirs des nocturnes (réservation de sandwiches la veille, distribués le soir à la BU). Une restauration rapide commerciale sera possible le soir et le samedi midi également.
- Outre les traditionnels moyens de communication (site web, page Facebook, Affluences), des actions spécifiques de communication seront mises en œuvre pour faire connaître le projet aux usagers (impressions de flyer et d'affiches).

3.2. Mise en place de dispositifs permettant de connaître le taux d'occupation des bibliothèques

Le décompte des entrées et sorties, ainsi que la mesure du taux d'occupation sont assurés par le système Affluences. Une application publique gratuite disponible sur smartphone communique en temps réel le taux d'occupation. Celui-ci est également intégré au site web du SCD.

3.3. Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers (hors horaires d'ouverture)

Le SCD de l'Université de Franche-Comté est engagé dans une démarche d'amélioration constante de la qualité de l'accueil des usagers. L'obtention du label "Marianne" est en cours (décembre 2019), et la BU Santé est déjà labellisée NoctamBU+ à la suite du Plan Bibliothèque Ouvertes + 2016-2019. Par ailleurs, l'Université de Franche-Comté est labellisée "Bienvenue en France" et HRS4R (Human resources strategy for researchers).

De nombreuses actions ont été menées par le SCD à la suite des enquêtes bisannuelles depuis 2014. L'augmentation du nombre de documents empruntables, le travail sur l'ergonomie du site web, l'acquisition d'un outil de découverte, la mise en place d'un réseau de salles de co-working et le

développement des services numériques, la démarche Marianne, sont autant d'exemples de la politique d'amélioration continue des services publics menée par le SCD et de sa volonté de faire évoluer les BU en fonction des attentes des publics et des nouveaux usages.

À la BU Santé, ce souci de qualité des services rendus se traduit par un dialogue constant avec les usagers (boîte à idées, page Facebook, Cafés BU) et par la mise en œuvre de solutions rapides pour répondre aux besoins des étudiants. En voici quelques exemples :

- Prêts de chargeurs de smartphones et armoires de rechargement
- Coin restauration dans le hall (cloisons acoustiques, mange-debout)
- Mise en place d'une salle de détente (canapés, fatboys, prises électriques) (financement via les appels à projets de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui ont permis de moderniser les BU du réseau)
- Équipement de la salle de formation pour permettre le déploiement de pédagogies innovantes (chaises node, écran interactif, clickshare, vidéo-projection, sonorisation ; financement sur Bonus Qualité Formation avec cofinancement de l'UFR Santé, appels à projets de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

La réflexion sur les horaires porte à la fois sur l'ouverture des salles de lecture de la bibliothèque et sur celle de la salle de formation qui s'adaptent aux disponibilités des usagers. Des formations peuvent avoir lieu en soirée si nécessaire afin de s'articuler sur les horaires des internes en médecine par exemple.

À noter qu'à la suite d'un dégât des eaux important ayant impacté l'ensemble des salles de lecture (rupture massive de l'étanchéité des toitures) de janvier à avril 2019, la BU Santé est parvenue à maintenir l'ouverture au public du bâtiment, même partielle, aux horaires habituels. L'investissement de l'équipe de la BU et des services de l'UFR et de l'Université a été salué par les étudiants qui ont pu et ont tenu à travailler dans ces conditions dégradées, preuve s'il en était besoin, que des horaires d'ouverture étendus sont une priorité pour la BU Santé.

4. Organisation et management du projet (2 pages maximum)

Le pilotage du projet est assuré par la directrice du SCD et le conservateur responsable de la BU Santé. Le projet sera soumis à l'approbation de la CFVU et sera présenté au CA au début de l'année 2020.

Les grandes phases du projet, une fois le financement assuré, seront les suivantes :

- Signature d'un contrat annuel avec la société de sécurité
- Recrutement et formation d'un moniteur étudiant supplémentaire (4 étudiants actuellement)
- Mise en place d'actions de communication spécifiques au SCD
- Réalisation d'une enquête spécifique à la BU Santé et évaluation du dispositif, grâce aux indicateurs collectés.

5. Calendrier d'exécution du projet

Janvier-juin 2020 :

- Présentation du projet à la CFVU, puis au CA de l'Université

- Avenant au contrat avec la société de gardiennage
- Recrutement et formation d'un moniteur étudiant supplémentaire
- Actions de communication.

Septembre 2020

- Début des nocturnes et des ouvertures le samedi après-midi

Courant 2020 :

- Enquête générale de satisfaction au niveau du SCD

Juin 2021 :

- Enquête de satisfaction spécifique à la BU Santé

2022 ou 2023

- Enquête générale de satisfaction au niveau du SCD.

6. Évaluation financière du projet

Le coût du projet doit prendre en compte :

- les coûts liés au personnel recruté spécifiquement pour le projet ;
- les autres coûts, hors fluides et coût horaire des titulaires.

6.1. Evaluation du coût du projet

Ressources humaines

NB : L'établissement est libre de fixer le montant de la rémunération brute accordée à chaque étudiant, sans que toutefois celle-ci soit inférieure au produit du montant du SMIC par le nombre d'heures de travail effectuées. L'assiette annuelle des dépenses éligibles prise en compte par le ministère dans le calcul de sa participation (tableau 6.2) sera toutefois plafonnée en référence au montant du taux horaire brut en vigueur du SMIC.

	Janv 2020- dec 2020		Janv 2021 – dec 2021		Janv 2022– dec 2022		Janv 2023– dec 2023		Total
	Nombre d'heures réelles ³ (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	Nombre d'heures réelles (en heures)	Coût global évalué (en €)	
Moniteurs étudiants	135	1 489,05 €	332	3 661,96 €	339	3 739,17 €	339	3 739,17 €	12 629,35 €
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité	142,5	3 784,35 €	352	9 395,00 €	359	9 569,15 €	359	9 569,15 €	32 317,65 €
Total		5 273,40 €		13 056,96 €		13 308,32 €		13 308,32 €	44 947,00 €

NB : les calculs financiers ont été effectués sur la base du SMIC horaire et des tarifs de la société de gardiennage en vigueur en 2019

³ Pour la totalité des agents engagés dans la réalisation du projet. Exemple : 3 agents engagés pendant 16 semaines à raison de 3 heures par semaine = 144 heures

Autres frais (ces frais sont renseignés à titre indicatif et ne seront pas nécessairement intégrés dans la subvention)

	Nature de la dépense	Montant
Mise en œuvre de dispositifs informatiques : préciser leur nature (installation, maintenance...)		
Aménagements : préciser leur nature (mobilier, mise en place d'accès badgé...)		
Autres, hors fluides (précisez)		
TOTAL « Autres frais » (hors fluides)		
TOTAL GENERAL « RH » + « Autres frais »		44 947,00 €

6.2. Financement demandé au MENESR

NB : Le coût complet diffère du montant du financement demandé dans le cadre de cet appel à projets. A ce stade, il est prévu que le soutien apporté par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation se porte à 40% des coûts liés aux postes de dépenses détaillés dans le tableau ci-dessous. Les champs comportant le symbole * sont renseignés à titre indicatif et ne seront pas nécessairement financés.

Postes de dépenses	Janv 2020 - dec 2020		Janv 2021 – dec 2021		Janv 2022 – dec 2022		Janv 2023 – dec 2023		Total
	Montant TTC	Financement demandé au MESRI ⁴	Montant TTC	Financement demandé au MESRI	Montant TTC	Financement demandé au MESRI	Montant TTC	Financement demandé au MESRI	
Embauche de contractuels étudiants, sur la base d'un smic horaire chargé	1 489,05	595,62 (40 %)	3 661,96	1 464,78 (40 %)	3 739,17	1 495,67 (40 %)	3 739,17	1 495,67 (40 %)	5 051,74 (40 %)
Personnels SSIAP et/ou société de sécurité	3 784,35	1 513,74 (40 %)	9 395,00	3 758,00 (40 %)	9 569,15	3 827,66 (40 %)	9 569,15	3 827,66 (40 %)	12 927,06 (40 %)
Acquisition d'équipements permettant le comptage des entrées et sorties *									
Acquisition d'un dispositif permettant d'indiquer le taux d'occupation									

⁴ Préciser le % que cela représente par rapport au montant TTC

des salles *									
Dépenses consacrées à des aménagement *									
Réalisation de supports de communication *									
Total	5 273,40	2 109,36 (40 %)	13056,96	5 222,78 (40 %)	13308,32	5 323,33 (40 %)	13308,32	5 323,33 (40 %)	17 978,80 € (40 %)

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2020

Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance de formation – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Cet appel à projet d'ouverture à l'alternance de formation pour la rentrée 2020 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2019

Etape 1 : Déclaration d'intention : 20 Novembre pour avis CFVU du 28 Novembre

Etape 2 : Cahier des charges complet, signés ainsi calendrier d'alternance (fichier Excel) et lettre de soutien/engagement de structures : 10 Mars 2020 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 19 Mars 2020

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Laurence Ricq	Formation continue	laurence.ricq@univ-fcomte.fr	06 99 16 76 00
Jean-Emmanuel Lafarge	CFA Sup FC	jean-emmanuel.lafarge@univ-fcomte.fr	06 85 24 40 95

Les dossiers sont à retourner par mail à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 20 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Diplôme Universitaire Gestionnaire administratif/ Secrétaire de mairie (DU GASM)

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : TIRVAUDEY Catherine

Mail : catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : CLERC Françoise

Mail : francoise.clerc@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1ère année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
-------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Le diplôme vise à répondre aux besoins de recrutement sur des postes de secrétaire de mairie et de gestionnaire administratif des communes rurales des départements franc-comtois. Cette formation est utile pour les personnels de la fonction publique territoriale, de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique hospitalière en poste ou en reconversion (en situation de maintien dans l'emploi) désirant développer leurs compétences. Cette formation est aussi ouverte aux demandeurs d'emploi. Les centres de gestion de la fonction publique territoriale disposent d'un service de remplacement qui met à la disposition des collectivités des agents formés sur les métiers de l'administration générale. Les diplômés de cette formation intègrent ce service pour une première expérience. Ce diplôme forme de futurs professionnels à la diversité des compétences requises sur ces emplois.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les collectivités locales (communes, établissements de coopération intercommunale)

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme pourrait être 3 jours à l'Université, deux jours en collectivité. De même en collectivité l'ensemble des vacances universitaires.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 13 décembre 2019

Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :



Date : 13 décembre 2019

Annexe 5a

Point N°8a – PARCOURSUP : attendus locaux, éléments à prendre en compte et capacités liées à la réforme santé

A l'IUT Belfort-Montbéliard

DUT Génie civil – Construction durable

ATTENDUS LOCAUX

Attitude positive face au travail et à l'effort

Assiduité

persévérance

Rigueur

Sens de l'organisation dans le travail

Capacité de travail

Attitude positive face à la nouveauté

Curiosité et ouverture d'esprit

Esprit critique

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Motivation

Un projet professionnel en adéquation avec la formation montrant une certaine connaissance du milieu du génie civil.

Résultats

Notes des épreuves anticipées du Bac

Notes de première et terminale (notamment

mathématiques, physique, anglais, enseignement technologique)

Savoir être :

Appréciations des enseignants

Avis du Conseil de classe

Remarques émises sur le travail et le comportement

Assiduité en cours

DUT Génie électrique et informatique industrielle

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Motivation:

Un projet professionnel en adéquation avec la formation montrant une certaine connaissance du milieu du Génie électrique et de l'informatique Industrielle.

Résultats :

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : Mathématiques, Physique-Chimie, Enseignement Technologique, LV1, résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat.

Savoir être :

- Comportement et assiduité scolaire

- Appréciations de l'équipe pédagogique

DUT Génie thermique et énergie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Motivation

Avoir de l'intérêt pour le domaine de l'énergie et du développement durable

Résultats

Niveau suffisant en sciences et/ou techniques

Savoir être

Assiduité en cours

Avis et remarques du conseil de classe

DUT Informatique

ATTENDUS LOCAUX

La connaissance de notions en sciences du numérique et/ou programmation n'est pas indispensable. En revanche, il est nécessaire d'avoir un attrait pour la discipline Informatique.

Des qualités particulièrement appréciées sont la rigueur et l'assiduité dans le travail ainsi que l'autonomie.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les éléments examinés dans la candidature sont :

- niveau général (notamment la moyenne des matières scientifiques et le niveau en langue) en première et terminale
- motivation et comportement reflétés par les appréciations dans les bulletins de première et terminale (la ponctualité et la présence aux cours étant obligatoires en DUT, des appréciations négatives quant au respect des règles pédagogiques et de vie pourront constituer un motif de rejet de la candidature)

DUT Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les dossiers sont étudiés un à un, et la décision de classement d'un dossier est le résultat d'une approche globale de celui-ci.

Cette décision procède de plusieurs critères :

- les résultats scolaires en 1ère et Terminale.
- les appréciations des enseignants dans chaque matière et l'appréciation du conseil de classe chaque trimestre (ou semestre).
- les notes au baccalauréat
- le projet de formation : éviter les poncifs soulignant systématiquement "une générosité et une volonté d'aider les autres" sans que cela ne soit appuyé sur des faits; se rapporter à des expériences précises, à la formation, aux perspectives de formation et professionnelles à venir, à la personnalité du candidat.

DUT Carrières sociales Option gestion urbaine

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les dossiers sont étudiés un à un, et la décision de classement d'un dossier est le résultat d'une approche globale de celui-ci.

Cette décision procède de plusieurs critères :

- les résultats scolaires en 1ère et Terminale.
- les appréciations des enseignants dans chaque matière et l'appréciation du conseil de classe chaque trimestre (ou semestre).
- les notes au baccalauréat
- le projet de formation : éviter les poncifs soulignant systématiquement "une générosité et une volonté d'aider les autres" sans que cela ne soit appuyé sur des faits; se rapporter à des expériences précises, à la formation, aux perspectives de formation et professionnelles à venir, à la personnalité du candidat.

DUT Carrières sociales Option services à la personne

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les dossiers sont étudiés un à un, et la décision de classement d'un dossier est le résultat d'une approche globale de celui-ci.

Cette décision procède de plusieurs critères :

- les résultats scolaires en 1ère et Terminale.
- les appréciations des enseignants dans chaque matière et l'appréciation du conseil de classe chaque trimestre (ou semestre).
- les notes au baccalauréat
- le projet de formation : éviter les poncifs soulignant systématiquement "une générosité et une volonté d'aider les autres" sans que cela ne soit appuyé sur des faits; se rapporter à des expériences précises, à la formation, aux perspectives de formation et professionnelles à venir, à la personnalité du candidat.

DUT Techniques de commercialisation

ATTENDUS LOCAUX

Le DUT TC vise à former des professionnels du commerce. Les candidats doivent faire preuve de qualités d'écoute, d'ouverture d'esprit et d'une certaine aisance à l'oral.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'étude du dossier portera sur les résultats scolaires particulièrement en mathématiques, français, histoire-géographie et philosophie.

Pour les bac ES et STMG, le jury prendra en compte les résultats en SES, en économie-droit, management et marketing.

Une attention particulière sera apportée aux remarques des enseignants et du conseil de classe quant au comportement en classe, ainsi qu'aux absences.

Le jury étudiera avec attention le projet de formation du candidat.

DUT Mesures physiques

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Motivation

Avoir de l'intérêt pour le domaine de mathématiques, physique et informatique (projet motivé de formation)

Résultats

Notes de première et terminale (plus particulièrement les matières scientifiques).
Éléments présents dans la fiche Avenir.

Savoir être

Assiduité en cours
Avis et remarques du conseil de classe

DUT Métiers du multimédia et de l'internet

ATTENDUS LOCAUX

Le nombre de candidatures en MMI à Montbéliard est très important. Aussi, au-delà des attendus présentés, un bon niveau académique est nécessaire.

De plus, étant donné le nombre de projets et l'implication demandée aux étudiants, une grande motivation et une haute capacité de travail sont nécessaires pour réussir le DUT.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les dossiers sont analysés en premier lieu d'un point de vue académique. Quelle que soit la filière suivie nous examinons les 3 trimestres de première et les 2 premiers trimestres de terminale. Vos notes doivent être bien saisies ; c'est très important !

Ensuite une attention particulière est accordée au projet de formation motivé et aux éléments d'appréciation de la fiche Avenir.

Finalement nous examinons les éléments complémentaires du dossier. Si vous dessinez, chantez, écrivez, filmez, programmez ou que vous avez une autre activité en lien avec les métiers du numérique et de la communication, n'hésitez pas à mettre un lien vers vos productions.

DUT Réseaux et télécommunications

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Evaluations obtenues au lycée, ou dans les filières précédentes, avec une attention particulière pour les sciences, les langues et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat,
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières,
- Appréciations de l'équipe pédagogique,
- Connaissance de la formation,
- Motivation pour les métiers associés.

DUT Réseaux et télécommunications (en apprentissage)

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Evaluations obtenues au lycée, ou dans les filières précédentes, avec une attention particulière pour les sciences, les langues et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat,
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières,
- Appréciations de l'équipe pédagogique,
- Connaissance de la formation,
- Motivation pour les métiers associés
- Entretien organisé au département

DUT Gestion administrative et commerciale des organisations

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les éléments suivants seront pris en compte pour examiner la candidature :

- évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée de français
- absentéisme et comportement dans toutes les matières
- appréciations de l'équipe pédagogique
- motivation pour la spécialité
- le niveau d'anglais.

DUT Gestion administrative et commerciale des organisations (en apprentissage)

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Projet de formation motivé

Eléments présents dans la fiche Avenir.

Résultats scolaires et appréciations des bulletins de 1ère et Terminale

Entretien organisé au département en mai (si le dossier est présélectionné).

A l'IUT Besançon-Vesoul

DUT Génie industriel et maintenance

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les vœux sont examinés par un jury composé des enseignants du département GIM.

Ce jury examine en premier lieu les éléments de la fiche Avenir.

De préférence, le candidat sera titulaire d'un bac à dominante scientifique, STI2D, STL ou professionnel des spécialités technologiques industrielles ou d'un diplôme équivalent.

Un classement est établi en tenant compte des notes obtenues en classes de Première et de Terminale dans les matières scientifiques et ou technologiques et également des notes de langue vivante 1 et des épreuves anticipées de français du baccalauréat.

Ce classement prend également en compte l'assiduité et le comportement dans toutes les matières durant la scolarité au lycée, la motivation pour la formation, l'avis des professeurs et l'avis du conseil de classe de terminale pour le vœu proposé.

DUT Hygiène sécurité environnement

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'admission se fait sur dossier de préférence pour les titulaires de :

- Bac général à dominante scientifique
- Bac technologique : STL - STI2D - ST2S - STAV
- Bac professionnel Prévention Sécurité

L'admission se fait par un jury au vu :

- Des notes de première et de terminale notamment en mathématiques, en sciences, en Histoire-géographie, en langues vivantes, en français (en classe de 1ère).
- D'un niveau correct et régulier dans les matières précédemment citées.
- De l'assiduité et comportement dans toutes les matières,
- Du comportement et de l'attitude face au travail.
- De la motivation à intégrer la formation.

DUT Gestion logistique et transport

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Admission sur dossier pour toutes les dominantes de baccalauréat, technologiques STMG et STI2D, professionnels Logistique et transport.

Les détenteurs d'un autre bac sont étudiés en fonction de leur motivation et de leur projet personnel.

Des entretiens pourront être organisés en fonction du profil du candidat.

L'admission est prononcée au vu :

- Des notes de terminale et première (matières scientifiques et technologiques, histoire-géographie et langues vivantes et français).
- Un niveau correct et régulier est attendu dans les matières précédemment citées.
- Des notes obtenues à l'épreuve anticipée de français.
 - Du comportement et de l'attitude face au travail du candidat.
 - De la motivation du futur étudiant.

DUT Chimie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'admission se fait sur dossier principalement pour les titulaires du :

- baccalauréat à dominante scientifique
- baccalauréat technologique STL

L'admission est prononcée par un jury au vu :

- Des éléments présents dans la fiche Avenir,
- Des notes de 1^{ère} : mathématiques, physique-chimie, langue vivante 1 et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat,
- Des notes de Terminale : mathématiques, physique-chimie, philosophie et langue vivante 1,
- D'un niveau correct et régulier dans les matières précédemment citées,
- Du comportement et de l'attitude face au travail du candidat,
- De la motivation pour la chimie.

DUT Génie mécanique et productique

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'admission se fait sur dossier pour les candidats titulaires de préférence d'un :

- baccalauréat à dominante scientifique
- baccalauréat technologique, notamment STI2D
- baccalauréat professionnel productique

L'admission est prononcée par un jury au vu :

- Des notes de terminale et de première en mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, sciences industrielles, langue vivante 1 et des notes de l'épreuve anticipée de français de fin de classe de première.
- Des évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières énoncées précédemment où il est attendu un niveau correct et régulier,
- De la capacité de progression entre la première et la terminale,
- Du comportement et de l'attitude face au travail du candidat,
- De la motivation à intégrer la formation.

Pour les candidats scolarisés actuellement dans le supérieur, vous devrez nous présenter vos motivations dans votre fiche "projet de formation".

DUT Gestion des entreprises et des administrations

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour toutes les dominantes du baccalauréat ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée de première,
- Capacité de progression entre la première et la terminale,
- Comportement et attitude face au travail du candidat,
- Motivation à intégrer la formation : projet professionnel, connaissance du parcours choisi.

Des entretiens pourront être organisés en fonction du profil des candidats.

DUT Information communication option communication des organisations

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Admission sur dossier pour toutes les dominantes du baccalauréat et les bacs technologiques (en rapport avec la spécialité, STMG).

Des entretiens pourront être organisés en fonction du profil des candidats.

Étudiants de l'enseignement supérieur bienvenus avec les mêmes exigences que les candidats de terminales et pouvant être valorisés par des expériences complémentaires en lien avec la communication.

Notes de l'épreuve anticipée du bac de français.

Moyenne de français en première.

Moyennes en LV, histoire-géographie, philosophie, économie pour toutes les dominantes de bac et matières technologiques en lien avec Infocom pour les bacs technos.

Un niveau correct et régulier est attendu dans les matières précédemment citées.

Le comportement et l'attitude face au travail du candidat seront des critères déterminants, ainsi que la motivation à intégrer la formation : mettre en avant votre implication dans des activités extrascolaires (associatif, culturel, artistique notamment) et insister sur les stages ou expériences déjà acquises dans le domaine de la communication ou de l'événementiel.

DUT Information communication option information numérique dans les organisations

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Admission sur dossier pour toutes les dominantes du baccalauréat et les bacs technologiques (en rapport avec la spécialité, STMG).

Des entretiens pourront être organisés en fonction du profil des candidats.

Étudiants de l'enseignement supérieur bienvenus avec les mêmes exigences que les candidats de terminales et pouvant être valorisés par des expériences complémentaires en lien avec la communication.

Notes de l'épreuve anticipée du bac de français.

Moyenne de français en première.

Moyennes en LV, histoire-géographie, philosophie, économie pour toutes les dominantes de bac et matières technologiques en lien avec Infocom pour les bacs technos.

Un niveau correct et régulier est attendu dans les matières précédemment citées.

Le comportement et l'attitude face au travail du candidat seront des critères déterminants, ainsi que la motivation à intégrer la formation : mettre en avant votre implication dans des activités extrascolaires (associatif, culturel, artistique notamment) et insister sur les stages ou expériences déjà acquises dans le domaine de la communication ou de l'événementiel.

DUT Information communication option publicité

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Admission sur dossier pour toutes les dominantes du baccalauréat et les bacs technologiques (en rapport avec la spécialité, STMG).

Des entretiens pourront être organisés en fonction du profil des candidats.

Étudiants de l'enseignement supérieur bienvenus avec les mêmes exigences que les candidats de terminales et pouvant être valorisés par des expériences complémentaires en lien avec la communication.

Notes de l'épreuve anticipée du bac de français.

Moyenne de français en première.

Moyennes en LV, histoire-géographie, philosophie, économie pour toutes les dominantes de bac et matières technologiques en lien avec Infocom pour les bacs technos.

Un niveau correct et régulier est attendu dans les matières précédemment citées.

Le comportement et l'attitude face au travail du candidat seront des critères déterminants, ainsi que la motivation à intégrer la formation : mettre en avant votre implication dans des activités extrascolaires (associatif, culturel, artistique notamment) et insister sur les stages ou expériences déjà acquises dans le domaine de la communication ou de l'événementiel.

A l'UFR STGI

CMI Hydrogène, énergie et efficacité énergétique

ATTENDUS LOCAUX

Les attendus pour cette formation sont ceux de la licence support en Sciences pour l'Ingénieur.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en **Cursus Master en Ingénierie H3E** :

- Disposer de compétences scientifiques : un bon niveau dans les matières scientifiques (math, physique, chimie) de niveau Terminale est requis.
- Disposer de compétences en communication : avoir une aptitude au travail de groupe, à la communication orale et écrite en français comme en anglais (niveau minimum B2).
- Être motivé pour les thématiques relatives à l'hydrogène-énergie et à l'efficacité énergétique.

Ce cursus requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Niveau général et appréciations relatives au travail en terminale.

Notes de math, physique-chimie et d'anglais de 1ère et terminale.

Résultats du bac (si disponibles).

Capacité à communiquer et à structurer son propos.

Motivation pour les thématiques relatives à l'hydrogène-énergie et à l'efficacité énergétique.

Licence AES

ATTENDUS LOCAUX

Les éléments suivants seront pris en compte pour examiner la candidature :

- les notes, le niveau ou la progression du candidat en français, en mathématiques et en anglais;
- les notes du candidat dans l'épreuve anticipée du baccalauréat de français;
- le savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance,...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire ;
- d'une assiduité ou d'une ponctualité satisfaisantes du candidat ;
- d'un avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;
- la connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation ;
- la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation ;
- pour les candidats en réorientation, la mention ou les notes obtenus au baccalauréat ou le DAEU ou le brevet français ou résultats d'un diplôme étranger équivalent au Bac;
- le certificat de niveau en langue française;

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Éléments pris en compte :

Résultats en Français

Résultats en Mathématiques

Résultats en Anglais

Pièces justificatives à fournir :

Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français

Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)

Certificat de niveau en langue française

Curriculum vitae (oui/non/facultatif)

A noter dans chaque dossier, les bulletins de 1ère et de Terminales et l'avis du conseil de classe sur le projet de l'élève seront obligatoires

Licence Droit

ATTENDUS LOCAUX

Les éléments suivants seront pris en compte pour examiner la candidature :

- les notes, le niveau ou la progression du candidat en français, en philosophie et en histoire-géographie;
- les notes du candidat dans l'épreuve anticipée du baccalauréat de français;
- les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance,...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire ;
- d'une assiduité ou d'une ponctualité satisfaisantes du candidat ;
- d'un avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;
- la connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation ;
- la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation ;
- pour les candidats en réorientation, la mention ou les notes obtenus au baccalauréat ou le DAEU ou le brevet français ou résultats d'un diplôme étranger équivalent au Bac;
- le certificat de niveau en langue française;

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Éléments pris en compte :

Éléments présents dans la fiche Avenir

Projet motivé de formation

Bulletins de 1ère et Terminale

Résultats en Français

Résultats en Histoire Géographie

Résultats en Philosophie

Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Le cas échéant, résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français ou diplôme étranger

Pièces justificatives à fournir :

Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français

Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)

Certificat de niveau en langue française

Curriculum vitae (oui/non/facultatif)

A noter dans chaque dossier, les bulletins de 1ère et de Terminales et l'avis du conseil de classe sur le projet de l'élève seront obligatoires

Licence Physique, chimie

ATTENDUS LOCAUX

Les éléments suivants seront pris en compte pour examiner la candidature :

- les notes, le niveau ou la progression du candidat en mathématiques, physiques-chimie;
- les notes du candidat dans l'épreuve anticipée du baccalauréat de français;
- le niveau ou la progression du candidat en anglais ;
- les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance,...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire ;
- d'une assiduité ou d'une ponctualité satisfaisantes du candidat ;
- d'un avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;
- la connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation ;
- la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation ;
- pour les candidats en réorientation, la mention ou les notes obtenus au baccalauréat ou le DAEU ;

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Éléments pris en compte :

Éléments présents dans la fiche Avenir

Projet motivé de formation

Bulletins de 1ère et Terminale

Résultats en anglais
Résultats en Physique-Chimie
Résultats en Mathématiques
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français
Le cas échéant, résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français ou diplôme étranger

Pièces justificatives correspondant :

Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)
Certificat de niveau en langue française
Curriculum vitae (oui/non/facultatif)

A noter dans chaque dossier, les bulletins de 1ère et de Terminales et l'avis du conseil de classe sur le projet de l'élève seront obligatoires

Licence Sciences pour l'ingénieur

ATTENDUS LOCAUX

Attendus spécifiques CMI H3E :

- Le parcours CMI H3E adossé à la mention sciences pour l'ingénieur exige une bonne capacité de travail, une bonne aptitude au travail collaboratif ou en équipe ainsi qu'un bon niveau d'anglais. La mobilité est nécessaire puisque au minimum un stage est effectué à l'étranger durant la formation. Un semestre au minimum est plus que souhaitable durant l'ensemble du cursus CMI.

Les éléments suivants seront pris en compte pour examiner la candidature :

- les notes, le niveau ou la progression du candidat en mathématiques, physiques-chimie, SVT ou sciences de l'ingénieur ;
- les notes, le niveau ou la progression du candidat en ingénierie et développement durable, innovation technologique et écoconception, système d'information et numérique ;
- les notes du candidat dans l'épreuve anticipée du baccalauréat de français ;
- le niveau ou la progression du candidat en anglais ;
- les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance,...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire ;
- d'une assiduité ou d'une ponctualité satisfaisantes du candidat ;
- d'un avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;
- la connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation ;
- la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation ;
- pour les candidats en réorientation, la mention ou les notes obtenus au baccalauréat ou le DAEU ;

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Éléments pris en compte :

Éléments présents dans la fiche Avenir
Projet motivé de formation
Bulletins de 1ère et Terminale
Résultats en Anglais
Résultats en Physique-Chimie
Résultats en Mathématiques
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français
Le cas échéant, résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français ou diplôme étranger

Pièces justificatives à fournir :

Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)
Certificat de niveau en langue française
Curriculum vitae (oui/non/facultatif)

A noter dans chaque dossier, les bulletins de Première et de Terminale et l'avis du conseil de classe sur le projet de l'élève seront obligatoires

CMI Environnement et territoire

ATTENDUS LOCAUX

Pendant sa scolarité, le candidat devra attester de solides acquis dans les matières suivantes : Sciences de la vie et de la Terre, mathématique, physique-chimie. Outre les disciplines scientifiques, le candidat devra également disposer de solides bases dans une ou plusieurs langues vivantes (anglais obligatoire). De bons résultats dans les autres disciplines (français, histoire-géographie, ...) attestant d'une grande culture générale, d'une ouverture d'esprit et d'une capacité à mobiliser les compétences en matière d'expression écrite seront grandement appréciés.

Les sciences de l'environnement nécessitent d'avoir une bonne capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

Il est aussi nécessaire de disposer de compétences en communication à l'écrit et à l'oral, ainsi que d'une aptitude à se documenter à partir de supports en français et en anglais.

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs des différentes matières et au niveau relatif du candidat par rapport aux autres élèves de sa classe en 1^{ère} et terminale.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Bulletins scolaires première à terminale. Les résultats scolaires seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour les matières scientifiques.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs des différentes matières et au niveau relatif du candidat par rapport aux autres élèves de sa classe en 1^{ère} et terminale.

Dans le champ « Projet de formation motivé » obligatoirement rempli par le candidat, celui-ci devra motiver de façon argumentée son intérêt pour la formation et montrer qu'il a pris connaissance des attendus et objectifs de la formation.

D'une manière générale, le baccalauréat série S sera privilégié.

Licence Langues Etrangères Appliquées

ATTENDUS LOCAUX

Disposer d'un bon niveau (niveau baccalauréat) dans les 2 langues étrangères choisies parmi : anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Eléments présents dans la fiche Avenir

Projet motivé de formation

Notes de 1^{ère} et de terminale en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonne qualité d'expression en français

Les baccalauréats séries ES, L et S seront privilégiés.

Licence Sciences de la vie et de l'environnement

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Eléments pris en compte :

Eléments présents dans la fiche Avenir

Projet motivé de formation

Bulletins de 1^{ère} et Terminale

Résultats en Sciences de la Vie et de la Terre

Résultats en Physique-Chimie

Résultats en Mathématiques

Résultats en anglais

Résultats en expression française

Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Le cas échéant, résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français ou diplôme étranger

Pièces justificatives correspondant :

Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français

Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)

Certificat de niveau en langue française

Curriculum vitae (facultatif)

A noter dans chaque dossier, les bulletins de 1^{ère} et de Terminales et l'avis du conseil de classe sur le projet de l'élève seront obligatoires

A l'UFR SLHS

CMI Géographie et Aménagement

ATTENDUS LOCAUX

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Qualités dans la compréhension de textes de toute nature et solides capacités d'expression, à l'écrit et à l'oral, pour analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Enseignement de langue vivante obligatoire. **NB : en CMI, la langue vivante imposée est l'anglais.**

Etre intéressé par la démarche scientifique

Capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

Faire preuve de curiosité intellectuelle, plus particulièrement pour les sciences humaines

Etude et compréhension du phénomène humain, dans sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

Analyse combinée de nombreuses sources qu'il faut comprendre et mettre en perspective.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Place substantielle laissée à l'organisation et au travail personnel.

Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces

Notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Attendus particuliers aux CMI

Raisonner :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Posséder une pensée critique

Appliquer ses connaissances :

- Maîtriser les concepts fondamentaux
- Ancrer les applications sur les concepts
- Manier des outils numériques
- Savoir identifier les problèmes

Compétences relationnelles :

- Savoir communiquer oralement et par écrit
- Etre capable de débattre
- Maîtriser l'anglais à un niveau B

Compétences métier :

- Connaître le métier d'ingénieur
- Savoir s'intégrer
- Savoir travailler en équipe

Qualités personnelles :

- Etre autonome
- Savoir prendre des initiatives, avoir le sens du risque
- Connaître les valeurs sociétales (éthique, développement durable, etc.)
- Etre curieux de son environnement, notamment du monde universitaire

Savoir apprendre :

- Évaluer son niveau de connaissance
- Organiser son temps et ses tâches
- Se documenter, mener une bibliographie

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Pour les candidats en terminale : Bulletins scolaires première à terminale. Attention particulière pour l'histoire-géographie, les matières scientifiques, les langues et l'expression française.

Pour les candidats déjà titulaire d'un Bac : résultats au Bac et bulletins scolaires première à terminale. Les résultats au Bac et les résultats scolaires seront évalués comme ci-dessus.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs.

Dans le champ « Projet de formation motivé » obligatoirement rempli par le candidat, celui-ci devra motiver de façon argumentée son intérêt pour la formation et montrer qu'il a pris connaissance des attendus et objectifs de la formation.

CMI Histoire

ATTENDUS LOCAUX

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Qualités dans la compréhension de textes de toute nature et solides capacités d'expression, à l'écrit et à l'oral, pour analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Enseignement de langue vivante obligatoire. **NB : en CMI, la langue vivante imposée est l'anglais.**

Etre intéressé par la démarche scientifique

Capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

Faire preuve de curiosité intellectuelle, plus particulièrement pour les sciences humaines

Etude et compréhension du phénomène humain, dans sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

Analyse combinée de nombreuses sources qu'il faut comprendre et mettre en perspective.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Place substantielle laissée à l'organisation et au travail personnel.

Avoir un intérêt pour les questions historiques, l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Notions relevant des sciences humaines et sociales, du patrimoine et du numérique.

Attendus particuliers aux CMI

Raisonner :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Posséder une pensée critique

Appliquer ses connaissances :

- Maîtriser les concepts fondamentaux
- Ancrer les applications sur les concepts
- Manier des outils numériques
- Savoir identifier les problèmes

Compétences relationnelles :

- Savoir communiquer oralement et par écrit
- Etre capable de débattre
- Maîtriser l'anglais à un niveau B

Compétences métier :

- Connaître le métier d'ingénieur
- Savoir s'intégrer
- Savoir travailler en équipe

Qualités personnelles :

- Etre autonome
- Savoir prendre des initiatives, avoir le sens du risque
- Connaître les valeurs sociétales (éthique, développement durable, etc.)
- Etre curieux de son environnement, notamment du monde universitaire

Savoir apprendre :

- Évaluer son niveau de connaissance
- Organiser son temps et ses tâches
- Se documenter, mener une bibliographie

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Pour les candidats en terminale : Bulletins scolaires première à terminale. Attention particulière pour l'histoire-géographie, les matières scientifiques, les langues et l'expression française.

Pour les candidats déjà titulaire d'un Bac : résultats au Bac et bulletins scolaires première à terminale. Les résultats au Bac et les résultats scolaires seront évalués comme ci-dessus.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs.

Dans le champ « Projet de formation motivé » obligatoirement rempli par le candidat, celui-ci devra motiver de façon argumentée son intérêt pour la formation et montrer qu'il a pris connaissance des attendus et objectifs de la formation.

CMI Information Communication

ATTENDUS LOCAUX

Pour rappel, au niveau national il est **attendu** des candidats en **licence Information-communication** de :

- Disposer de **compétences solides en matière d'expression écrite et orale** afin de pouvoir argumenter un raisonnement (argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés à l'écrit comme à l'oral).
- Disposer d'**aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels**. Cette discipline offre une approche pluridisciplinaire et implique une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.).
- Etre intéressé par la démarche scientifique (**capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés**)
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
- Etre intéressé par l'actualité et les médias, par les questions de société, la culture sous toutes ses formes, le numérique et l'information. Cet attendu impose que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. En outre, **un candidat à une formation en communication ne saurait ignorer les outils numériques**.

En plus des attendus de la Licence Information-communication support du CMI, les **attendus spécifiques du CMI** sont les suivants :

- le dossier scolaire devra démontrer une aptitude à la compréhension de l' économie ou du management, de l'histoire ou de la philosophie ;
- le candidat devra s'intéresser aux outils informatique et numérique.
- le candidat devra également disposer de solides bases dans une ou plusieurs langues vivantes (anglais obligatoire).
- si le dossier de candidat montre des éléments de culture générale et/ ou d'insertion sociale (vie associative, expérience professionnelle, bénévolat, etc.), cela sera grandement apprécié.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'**évaluation** des candidatures porte sur la **Première et la Terminale**, sur les **notes** et sur les **appréciations**.

Le champ « **Projet de formation motivé** » devra être obligatoirement **rempli**, et sera **motivé de façon argumentée** sur :

- son intérêt pour la formation, sa connaissance des attendus et objectifs de la formation.
- son projet professionnel (métier, structure, pour quelle activité et pourquoi).
- sa connaissance ou son goût pour les outils numériques.

Si le candidat nous a rencontré ou contacté, il doit le signaler dans sa lettre de motivation et donner des détails.

Selon les cas de figure, **voici quelques éléments d'appréciation** :

- Pour les candidats en terminale générale : les résultats seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour le français, l'économie, l'histoire/géographie, la philosophie et la LV1.
- Pour les candidats en terminale technologique : les résultats seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour le français, le management, la communication, l'histoire/géographie et la LV1.
- Pour les candidats déjà titulaires d'un Bac : résultats au Bac et bulletins scolaires première à terminale, et éventuellement d'une première année universitaire. L'argumentation de la réorientation sera ici déterminante.

Licence Arts du spectacle

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Licence Information communication

ATTENDUS LOCAUX

Pour rappel, au niveau national il est **attendu** des candidats en **licence Information-communication** de :

- Disposer de compétences solides en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement (argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés à l'écrit comme à l'oral).
- Etre intéressé par la démarche scientifique (capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés)
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
- Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels. Cette discipline offre une approche pluridisciplinaire et implique une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.).
- Etre intéressé par l'actualité et les médias, par les questions de société, la culture sous toutes ses formes, le numérique et l'information. Cet attendu impose que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. En outre, un candidat à une formation en communication ne saurait ignorer les outils numériques.

En plus des attendus de la Licence Information-communication support du CMI, les **attendus spécifiques du CMI** sont les suivants :

- Pendant sa scolarité, le candidat devra attester de très solides acquis dans les matières suivantes : économie ou management, histoire ou philosophie, outils informatique et numérique (si ces matières étaient présentes dans son cursus). Outre ces disciplines, le candidat devra également disposer de solides bases dans une ou plusieurs langues vivantes (anglais obligatoire).
- Des éléments attestant d'une grande culture générale, d'une ouverture d'esprit et d'une insertion sociale (vie associative, expérience professionnelle, bénévolat, etc.) seront grandement appréciés.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats scolaires, de la pertinence du projet et de l'avis du conseil de classe. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (en français, histoire, langue et enseignement de spécialité)
- Pendant sa scolarité, le candidat devra attester d'acquis dans au moins une des matières suivantes : histoire ou philosophie, économie ou management, outils informatique et numérique (si ces matières étaient présentes dans son cursus).
- Des éléments attestant d'une certaine culture générale, d'une ouverture d'esprit et d'une insertion sociale (vie associative, expérience professionnelle, bénévolat, etc.) seront grandement appréciés.

Licence Langues étrangères appliquées

ATTENDUS LOCAUX

Disposer d'un bon niveau dans **2 langues étrangères** parmi l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol.
Le russe fait exception, pouvant également être étudié au niveau débutant.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Licence LLCER - Allemand

ATTENDUS LOCAUX

Disposer, venant de LV1 ou LV2 (ou LV3), d'un niveau convenable en allemand (expression et compréhension) pour s'épanouir dans cette formation, ainsi que d'un intérêt pour la langue allemande et pour sa culture (histoire, civilisation et littérature).

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Licence LLCER - Anglais

ATTENDUS LOCAUX

Les compétences énumérées dans le « cadrage national des attendus » ne doivent pas obligatoirement être acquises avant l'inscription. Les étudiant.e.s seront amené.e.s à les développer durant leur cursus universitaire.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Tout.e lycéen.ne titulaire d'un baccalauréat a la légitimité de choisir la formation LLCER Anglais. Un intérêt pour la langue anglaise, une curiosité pour la littérature, l'histoire et la culture des pays anglophones, ainsi qu'un niveau satisfaisant dans la compréhension et l'expression de l'anglais sont des éléments déterminants pour réussir et s'épanouir au sein de cette formation.

Licence LLCER – Espagnol

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Licence LLCER – Formation franco-allemande appliquée (en partenariat avec l'université de Wuppertal)

ATTENDUS LOCAUX

L'étudiant de la licence franco-allemande doit faire preuve d'une grande ouverture d'esprit : la langue et la culture allemandes, de même que les relations entre la France et l'Allemagne sont au cœur de l'intérêt des futurs étudiants, qui doivent être en outre ouverts à des disciplines telles l'économie et la langue anglaise.

Les étudiants doivent être animés par l'envie de travailler en lien direct avec des étudiants allemands, avec des méthodes différentes de celles connues jusqu'alors. L'année d'étude à Wuppertal est obligatoire.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction de la qualité du dossier scolaire (faisant apparaître une application affirmée et une attitude de travail positive dans les bulletins scolaires des élèves), en fonction également de la lettre de motivation (adéquation entre les intérêts, voire les projets, des candidats et le cursus). Les compétences en langues -- français, allemand, et anglais -- sont également prises en compte, au même titre que les résultats obtenus en histoire/géographie, lettres, voire économie.

Licence LLCER – Italien

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en Italien et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Licence Lettres classiques

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale

Licence Lettres modernes

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Licence Musicologie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues, littérature, arts, philosophie)

Pré-requis pour le parcours 2 : être inscrit en Cycle à Orientation Professionnelle (COP) en instrument dans un CRR. Une commission examinera les dossiers de candidature.

Licence Géographie et Aménagement

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; Avis du Conseil de classe
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment les résultats en Histoire-Géographie sur les 3 derniers bulletins),

Licence Histoire

ATTENDUS LOCAUX

Pour rappel, au niveau national il est **attendu** des candidats en **licence Information-communication** de :

- Disposer de compétences solides en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement (argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés à l'écrit comme à l'oral).
- Être intéressé par la démarche scientifique (capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés)
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
- Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels. Cette discipline offre une approche pluridisciplinaire et implique une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.).
- Être intéressé par l'actualité et les médias, par les questions de société, la culture sous toutes ses formes, le numérique et l'information. Cet attendu impose que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. En outre, un candidat à une formation en communication ne saurait ignorer les outils numériques.

En plus des attendus de la Licence Information-communication support du CMI, les **attendus spécifiques du CMI** sont les suivants :

- Pendant sa scolarité, le candidat devra attester de très solides acquis dans les matières suivantes : économie ou management, histoire ou philosophie, outils informatique et numérique (si ces matières étaient présentes dans son cursus). Outre ces disciplines, le candidat devra également disposer de solides bases dans une ou plusieurs langues vivantes (anglais obligatoire).
- Des éléments attestant d'une grande culture générale, d'une ouverture d'esprit et d'une insertion sociale (vie associative, expérience professionnelle, bénévolat, etc.) seront grandement appréciés.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats scolaires, de la pertinence du projet et de l'avis du conseil de classe. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (en français, histoire, langue et enseignement de spécialité)
- Pendant sa scolarité, le candidat devra attester d'acquis dans au moins une des matières suivantes : histoire ou philosophie, économie ou management, outils informatique et numérique (si ces matières étaient présentes dans son cursus).
- Des éléments attestant d'une certaine culture générale, d'une ouverture d'esprit et d'une insertion sociale (vie associative, expérience professionnelle, bénévolat, etc.) seront grandement appréciés.

Licence Histoire – Préparation au concours IEP Sciences Po

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
 - le projet de formation de l'élève;
 - les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires) afin de justifier une bonne maîtrise des langues française et anglaise
- résultats obtenus en histoire, géographie, philosophie et sciences économiques

Licence Histoire de l'art et archéologie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français; en histoire et dans les sciences humaines en général)

Licence Philosophie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale

La philosophie demande essentiellement un goût pour le questionnement, la réflexion, l'analyse, la discussion argumentée, l'histoire des idées.

Chaque étudiant recevra l'attention nécessaire à son épanouissement. En proposant un suivi individuel des étudiants, un tutorat, des formations méthodologiques, etc., la licence de philosophie permet de combler, chemin faisant, les lacunes du passé. Elle cherche à faire éclore et mûrir les talents philosophiques en fréquentant les auteurs et les textes.

Licence Psychologie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale
- notes aux épreuves anticipées du bac
- Le projet de formation motivé devra démontrer que le lycéen s'est informé sur la psychologie au-delà des « clichés », par le biais de lectures, de participation à des événements (exemples : journées « portes ouvertes », 24h dans le supérieur), d'un travail

d'information et de documentation sur les secteurs professionnels associés, sur le contenu de la formation, etc. Il devra attester de son intérêt important pour la compréhension et l'accompagnement professionnel de l'Humain dans ses différents contextes de vie.

Licence Sciences du langage

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français)

Licence Sociologie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale (notamment en langues et dans les matières littéraires ou impliquant de bonnes qualités d'expression en français; dans les disciplines relevant des sciences humaines)

A l'UFR SJEPG

Licence Administration économique et sociale

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;
- les notes de première dans les disciplines suivantes : Français, Histoire-Géographie ;
- la note de Français au bac ;
- Les notes de terminale dans la discipline suivante : Histoire-Géographie, philosophie

Licence Droit

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;
- les notes de Français au bac ;
- les notes de première dans les disciplines suivantes : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Sciences Économiques et Sociales selon le bac ;
- les notes de terminale dans les disciplines suivantes : Littérature, Histoire-Géographie, Mathématiques, Philosophie, Sciences Économiques et Sociales, Droit, Sciences Politiques

Licence Eco-Gestion

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;
- les notes de première dans les disciplines suivantes : Français, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences Économiques et Sociales selon le bac ;
- la note de Français au bac ;
- les notes de terminale dans les disciplines suivantes : Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences Économiques et Sociales, Philosophie selon le bac.

A L'UFR ST

CMI Informatique

ATTENDUS LOCAUX

Il est attendu des candidats en CMI Mention INFORMATIQUE :

- * Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- * Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B2.
- * Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
- * Disposer de compétences en expression écrite et orale Cette mention nécessite une bonne capacité d'expression écrite et orale, notamment l'aptitude à exprimer clairement ses idées, sa démarche, et ses résultats, et à rédiger un document dans un français correct du point de vue de la grammaire et de l'orthographe.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée. Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

En plus des attendus de la Licence Informatique support de ce CMI, les attendus spécifiques au CMI Informatique sont les suivants :

Pendant sa scolarité, le candidat devra attester de très solides acquis en mathématiques. Outre les disciplines scientifiques, le candidat devra également disposer de solides bases dans une ou plusieurs langues vivantes (anglais obligatoire). De bons résultats dans les autres disciplines (SVT, français, histoire-géographie...) attestant d'une grande culture générale, d'une ouverture d'esprit et d'une capacité à mobiliser les compétences en matière d'expression écrite seront grandement appréciés.

Attendus du CMI :

Raisonner : capacité d'analyse et de synthèse, posséder une pensée critique

Appliquer ses connaissances : maîtriser les concepts fondamentaux, ancrer les applications sur les concepts, manier des outils numériques, savoir identifier les problèmes

Compétences relationnelles : savoir communiquer oralement et par écrit, être capable de débattre, maîtriser l'anglais à un niveau B

Compétences métier : connaître le métier d'ingénieur, s'avoir s'intégrer, savoir travailler en équipe

Qualités personnelles : être autonome, savoir prendre des initiatives, avoir le sens du risque, connaître les valeurs sociétales (éthique, développement durable, etc.), être curieux de son environnement, notamment du monde universitaire

Savoir apprendre : évaluer son niveau de connaissance, organiser son temps et ses tâches, se documenter, mener une bibliographie.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Pour les candidats en terminale : Bulletins scolaires première à terminale. Les résultats scolaires seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour les matières scientifiques.

Pour les candidats déjà titulaire du Bac : résultats au Bac et bulletins scolaires première à terminale. Les résultats au Bac et les résultats scolaires seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour les matières scientifiques.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs des différentes matières et au niveau relatif du candidat par rapport aux autres élèves de sa classe en 1^{ère} et terminale.

D'une manière générale, le baccalauréat série S sera privilégié.

Dans le champ « Projet de formation motivé » obligatoirement rempli par le candidat, celui-ci devra motiver de façon argumentée son intérêt pour la formation et montrer qu'il a pris connaissance des attendus et objectifs de la formation.

CMI Physique, chimie (Photonique, micro et nanotechnologies, temps-fréquence)

ATTENDUS LOCAUX

Pour rappel, au niveau national les attendus des candidats en licence Mention Physique sont :

Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En plus des attendus de la Licence Physique support du CMI PICS, les attendus spécifiques au CMI PICS sont les suivants :

Il doit être capable de :

- **raisonner** (capacité d'analyse et de synthèse, posséder une pensée critique)
- **appliquer ses connaissances** (maîtriser les concepts fondamentaux, ancrer les applications sur les concepts, manier des outils numériques, savoir identifier les problèmes)

Il doit posséder des compétences :

- **relationnelles** (savoir communiquer oralement et par écrit, être capable de débattre, maîtriser l'anglais à un niveau B)
- **métier** (connaître le métier d'ingénieur, savoir s'intégrer, savoir travailler en équipe)

Il doit posséder des qualités personnelles :

- Être autonome
- Savoir prendre des initiatives, avoir le sens du risque
- Connaître les valeurs sociétales (éthique, développement durable, etc.)
- Être curieux de son environnement, notamment du monde universitaire.

Il doit savoir apprendre :

- Évaluer son niveau de connaissance
- Organiser son temps et ses tâches
- Se documenter, mener une bibliographie.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Pour les candidats en terminale : Bulletins scolaires première à terminale. Les résultats scolaires seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour les matières scientifiques.

Pour les candidats déjà titulaire du Bac : résultats au Bac et bulletins scolaires première à terminale. Les résultats au Bac et les résultats scolaires seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour les matières scientifiques.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs des différentes matières et au niveau relatif du candidat par rapport aux autres élèves de sa classe en 1ère et terminale.

D'une manière générale le Baccalauréat série S sera privilégié.

Dans le champ « Projet de formation motivé » obligatoirement rempli par le candidat, celui-ci devra motiver de façon argumentée son intérêt pour la formation et montrer qu'il a pris connaissance des attendus et objectifs de la formation.

CMI Sciences de la terre (Géologie appliquée)

ATTENDUS LOCAUX

Pour Rappel, il est attendu des candidats en Licence Sciences de la Terre :

Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester **a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.**

En outre :

* Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une **très bonne maîtrise** des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé **une bonne maîtrise** des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

En plus des attendus de la licence Sciences de Terre support du CMI GA, des attendus spécifiques au CMI GA sont les suivants :

Pendant sa scolarité, le candidat devra attester de très solides acquis dans les matières suivantes : mathématique, physique-chimie, SVT. Outre les disciplines scientifiques, le candidat devra également disposer de **solides bases dans une ou plusieurs langues vivantes (anglais obligatoire).**

De bons résultats dans les autres disciplines (français, histoire-géographie, ...) attestant d'une grande culture générale, d'une ouverture d'esprit et d'une capacité à mobiliser les compétences en matière d'expression écrite seront grandement appréciés.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Pour les candidats en terminale : Bulletins scolaires première à terminale. Les résultats scolaires seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour les matières scientifiques.

Pour les candidats déjà titulaire du Bac : résultats au Bac et bulletins scolaires première à terminale. Les résultats au Bac et les résultats scolaires seront évalués de façon globale avec une attention particulière pour les matières scientifiques.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs des différentes matières et au niveau relatif du candidat par rapport aux autres élèves de sa classe en 1ère et terminale.

D'une manière générale, le Baccalauréat série S sera privilégié.

Dans le champ « Projet de formation motivé » obligatoirement rempli par le candidat, celui-ci devra motiver de façon argumentée son intérêt pour la formation et montrer qu'il a pris connaissance des attendus et objectifs de la formation.

CMI Sciences pour l'ingénieur (Structures et systèmes intelligents)

ATTENDUS LOCAUX

Pour rappel, au niveau national il est attendu des candidats en licence Mention Sciences Pour l'Ingénieur de:

* **Disposer de compétences scientifiques** Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* **Disposer de compétences en communication** Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales** Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Comme pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale, et notamment une maîtrise des compétences attendues en Mathématiques. Lorsqu'une spécialité en Sciences pour l'Ingénieur aura été suivie (non discriminant), une maîtrise des compétences attendues dans celle-ci est préconisée.

En plus des attendus de la Licence Mention Sciences pour l'Ingénieur support du CMI Scube, les attendus spécifiques au CMI Scube sont les suivants :

- En plus de compétences scientifiques, le candidat devra attester de sa capacité à les mobiliser dans le cadre de projets en autonomie, il devra témoigner d'une volonté et d'une aptitude à travailler en équipe
- Il devra faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit
- Il devra être capable de s'autoévaluer et de situer son rôle dans un projet

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les éléments pris en compte pour l'examen des vœux seront le type de BAC suivi, les notes de 1ère et de terminale, en particulier en mathématiques, physique, anglais et français, sciences pour l'ingénieur si la spécialité a été suivie (non discriminant) ainsi que l'avis du conseil de classe.

Une attention particulière sera portée aux appréciations des professeurs des différentes matières et au niveau relatif du candidat par rapport aux autres élèves de sa classe en 1ère et terminale.

Les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat de première seront également pris en compte.

Dans le champ « Projet de formation motivé » obligatoirement rempli par le candidat, celui-ci devra motiver de façon argumentée son intérêt pour la formation et montrer qu'il a pris connaissance des attendus et objectifs de la formation.

De manière générale, le baccalauréat série S sera privilégié.

Licence informatique

ATTENDUS LOCAUX

Disposer de compétences en expression écrite et orale

Cette mention nécessite une bonne capacité d'expression écrite et orale, notamment l'aptitude à exprimer clairement ses idées, sa démarche, et ses résultats, et à rédiger un document dans un français correct du point de vue de la grammaire et de l'orthographe.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'examen des vœux se basera sur les éléments suivants :

- la série de baccalauréat préparée (mais pas la spécialité de terminale le cas échéant)
- les bulletins de première et de terminale
- les résultats obtenus dans les matières scientifiques : principalement mathématiques, et, si présentes dans le parcours du candidat : Informatique et Sciences du Numérique ou Sciences pour l'Ingénieur
- les résultats obtenus en français (bulletins et résultats du baccalauréat de Première)
- les appréciations du conseil de classe sur l'orientation demandée et sur le travail fourni en classe durant les trimestres de terminale.
- le parcours du candidat
- la fiche avenir
- le projet de formation motivé

Licence mathématiques

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'examen des vœux se basera sur les éléments suivants :

- la série de baccalauréat préparée (mais pas la spécialité de terminale le cas échéant)
- les bulletins de première et de terminale
- les résultats obtenus dans les matières scientifiques : Mathématiques et autres matières scientifiques.
- les résultats obtenus en français (bulletins et résultats du baccalauréat de Première)
- les résultats obtenus en anglais
- les appréciations du conseil de classe sur l'orientation demandée et sur le travail fourni en classe durant les trimestres de terminale.
- le parcours du candidat
- la fiche avenir

Licence physique-chimie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'examen des vœux se basera sur les éléments suivants :

- la série de baccalauréat préparée (mais pas la spécialité de terminale)
- les bulletins de première et de terminale
- les résultats obtenus dans les matières scientifiques : principalement physique-chimie et mathématiques
- les résultats obtenus en français (bulletins et résultats du baccalauréat de Première)
- le parcours du candidat
- la fiche Avenir

Licence sciences de la terre - géologie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'examen des vœux se basera sur les éléments suivants :

- la série de baccalauréat préparée (mais pas la spécialité de terminale le cas échéant)
- les bulletins de première et de terminale
- les résultats obtenus dans les matières scientifiques : Sciences de la Vie et de la Terre, Physique, Chimie et Mathématiques
- les résultats obtenus en français (bulletins et résultats du baccalauréat de Première)
- le parcours du candidat
- la fiche Avenir

Licence sciences de la vie

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'examen des vœux se basera sur les éléments suivants :

- la série de baccalauréat préparée (mais pas la spécialité de terminale le cas échéant)
- les bulletins de première et de terminale
- les résultats obtenus dans les matières scientifiques : Sciences de la Vie et de la Terre, Physique, Chimie et Mathématiques
- les résultats obtenus en français (bulletins et résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat de Première)
- les résultats obtenus en anglais
- la fiche Avenir

Licence sciences pour l'ingénieur

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'examen des vœux se basera sur les éléments suivants :

- la série de baccalauréat préparé
- les bulletins de première et de terminale
- les résultats obtenus dans les matières scientifiques : mathématiques et physique
- les résultats obtenus en français (bulletins et résultats du baccalauréat de Première)
- les résultats obtenus en anglais.
- les appréciations du conseil de classe sur l'orientation demandée et sur le travail fourni en classe durant les trimestres de terminale.
- le parcours du candidat
- la fiche Avenir

A l'UFR Santé

Certificat de capacité d'orthophoniste

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

L'épreuve d'admissibilité qui se déroulera sous forme d'écrit est constituée de QCM. Elle évalue trois 3 grands domaines de compétences : - Compétences logiques (calcul et raisonnement) ; - Compétences linguistiques (syntaxe, morphologie, orthographe) ; - Compétences transversales (culture générale, analyse visuelle, capacités de synthèse). A l'issue de l'épreuve écrite, les candidat.e.s sont classé.e.s par ordre de mérite en fonction de la note obtenue. Le jury délibère souverainement à partir des résultats obtenus par les candidat.e.s. et établit la liste des candidats qui devront se présenter à la phase d'admission. La phase d'admission (entretien) permet d'apprécier les capacités des candidats à intégrer une formation universitaire et leurs aptitudes futures à exercer une profession de soins dans le domaine de la phonation, de la déglutition, du langage (oral et/ou écrit) et de la communication. Une attention particulière sera portée : - aux capacités d'adaptation sociale, relationnelles et communicationnelles ; - à la maîtrise de la langue (orale et écrite), Niveau C1 en langue française pour les candidats étrangers ; - aux capacités d'abstraction, de réflexion et de raisonnement. La phase d'admission comprendra des activités où le candidat sera en situation individuelle et/ou en groupe.

Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les éléments suivants seront pris en compte pour examiner la candidature : **L'ensemble des pièces demandées sont prises en compte pour l'examen et le classement des dossiers des candidats . La pertinence du projet de formation du candidat est étudiée au regard de la cohérence avec les attendus du Parcours d'Accès Spécifique Santé et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche Avenir. Pour l'évaluation du dossier du candidat , sont en particulier retenus les éléments suivants : Les notes de première et terminale et, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis, en particulier : Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques, Philosophie, Français, langue vivante 1.**

A l'UPFR Sports

Licence STAPS

ATTENDUS LOCAUX

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points.

Compétences scientifiques

- Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...)

Compétences littéraires et argumentaires

- Notes aux épreuves anticipées de français

- Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...)

Compétences sportives

Dans le cadre scolaire :

- notes en EPS

- note à l'épreuve facultative d'EPS au bac

- pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif

- enseignement complémentaire EPS

- inscription en section sportive

Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires

- pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives

- résultats sportifs (niveau de pratique)

Investissement associatif et responsabilités collectives

- *Compétences méthodologiques et collaboratives :*

Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers.

- *Investissement associatif et citoyen :*

- Qualifications d'animation et d'encadrement

- Qualifications en arbitrage, jeune juge, ...

- Qualifications en secourisme et sauvetage

- Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....

DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles

ATTENDUS LOCAUX

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles :

*** Disposer de compétences scientifiques**

Ces études comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

*** Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Ces études demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

*** Disposer de compétences sportives**

Ces études comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives permettant de choisir entre les 2 parcours proposés (sports collectifs ou activités aquatiques).

*** Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne**

Le domaine professionnel auquel préparent ces études renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en DEUST AGAPS&C. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les 4 attendus en DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles :

*** Disposer de compétences scientifiques**

- notes obtenues dans les matières scientifiques

*** Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté :**

- notes obtenues au bac de français

*** Disposer de compétences sportives :**

- niveau obtenu dans le ou les sports pratiqués

*** Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne :**

- niveau d'engagement dans les associations sportives

DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles, parcours activités aquatiques

ATTENDUS LOCAUX

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles :

*** Disposer de compétences scientifiques**

Ces études comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

*** Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Ces études demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

*** Disposer de compétences sportives**

Ces études comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives permettant de choisir entre les 2 parcours proposés (sports collectifs ou activités aquatiques).

*** Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne**

Le domaine professionnel auquel préparent ces études renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en DEUST AGAPS&C. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

Les 4 attendus en DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles :

*** Disposer de compétences scientifiques**

- notes obtenues dans les matières scientifiques

*** Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté :**

- notes obtenues au bac de français

*** Disposer de compétences sportives :**

- niveau obtenu dans le ou les sports pratiqués

*** Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne :**

- niveau d'engagement dans les associations sportives

Expérience(s) dans le domaine des activités aquatiques.

Annexe 5b

Point N°8a – PARCOURSUP : attendus locaux, éléments à prendre en compte et capacités liées à la réforme santé

PARCOURSUP -Capacités pour la rentrée 2020

Validées CFVU du 14/01/2020 - pour le conseil d'administration du 21/01/2020

					CAPACITES	
Etabl.	Composante	Type de form.	Mention	Parcours type	Capacités pour rentrée 2020	Capacités votées pour rentrée 2019
Besançon	SLHS	CMI	Géographie et aménagement	CMI SIGIT	18	18
Besançon	SLHS	CMI	Edition numérique	CMI ENPAJ	18	18
Besançon	SLHS	CMI	Information-Communication	CMI Info-com	18	18
Besançon	ST	CMI	Informatique	CMI Informatique	18	18
Besançon	ST	CMI	Physique, chimie	CMI Pics	18	18
Besançon	ST	CMI	Sciences de la terre	CMI Géologie appliquée	18	18
Montbéliard	STGI	CMI	Sciences de la vie	CMI Environnement et territoire	18	18
Belfort	STGI	CMI	Sciences pour l'ingénieur	CMI H3E	18	18
Besançon	ST	CMI	Sciences pour l'ingénieur	CMI Scube	18	18
Montbéliard	U-SPORTS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles		20	30
Montbéliard	U-SPORTS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles	Activités Aquatiques	10	
Besançon	U-SPORTS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles	Activités Gymniques	6	
Belfort	IUT BM	DUT	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle		56	56
Belfort	IUT BM	DUT	Carrières sociales Option gestion urbaine		26	26
Belfort	IUT BM	DUT	Carrières sociales Option services à la personne		26	26
Besançon	IUT BV	DUT	Chimie		72	72
Belfort	IUT BM	DUT	Génie civil - Construction durable		74	74
Belfort	IUT BM	DUT	Génie électrique et informatique industrielle		52	48
Vesoul	IUT BV	DUT	Génie industriel et maintenance		26	24
Besançon	IUT BV	DUT	Génie mécanique et productique		94	94
Belfort	IUT BM	DUT	Génie thermique et énergie		48	48
Montbéliard	IUT BM	DUT	Gestion admin et commerciale des organisations		52	55
Montbéliard	IUT BM	DUT	Gestion admin et commerciale des organisations - en apprentissage		27	27
Besançon	IUT BV	DUT	Gestion des entreprises et des administrations		140	140
Vesoul	IUT BV	DUT	Gestion logistique et transport		56	56
Vesoul	IUT BV	DUT	Hygiène Sécurité Environnement		50	46
Besançon	IUT BV	DUT	Info-com Option communication des organisations		54	54
Besançon	IUT BV	DUT	Info-com Option information numérique dans les organisations		28	28
Besançon	IUT BV	DUT	Info-com Option publicité		78	78
Belfort	IUT BM	DUT	Informatique		96	98
Montbéliard	IUT BM	DUT	Mesures physiques		48	48
Montbéliard	IUT BM	DUT	Métiers du multimédia et de l'internet		72	72
Montbéliard	IUT BM	DUT	Réseaux et télécommunications		48	48
Montbéliard	IUT BM	DUT	Réseaux et télécommunications - en apprentissage		14	14
Belfort	IUT BM	DUT	Techniques de commercialisation		80	80
Belfort	STGI	Licence	AES	AGE-RH	90	80
Besançon	SJEPG	Licence	AES		150	150
Besançon	SLHS	Licence	Arts du spectacle		80	80
Belfort	STGI	Licence	Droit		90	90
Besançon	SJEPG	Licence	Droit		350	360
Besançon	SJEPG	Licence	Accès santé - Droit		30	
Besançon	SJEPG	Licence	Economie et gestion		220	220
Besançon	SLHS	Licence	Géographie et aménagement		55	55
Besançon	SLHS	Licence	Histoire	Préparation concours IEP Sciences po	20	30
Besançon	SLHS	Licence	Histoire		200	200
Besançon	SLHS	Licence	Histoire de l'art et archéologie		100	100
Besançon	SLHS	Licence	Info Com		90	140
Besançon	SLHS	Licence	LEA	2 langues (Ang, All, Esp, Ital, Russe)	194	194
Montbéliard	STGI	Licence	LEA	Ang-All / Ang-Esp / Ang-Ital	70	70
Besançon	SLHS	Licence	Lettres	Lettres classiques	100	72
Besançon	SLHS	Licence	Lettres	Lettres modernes	140	140
Besançon	SLHS	Licence	LLCER	Allemand	80	80
Besançon	SLHS	Licence	LLCER	Anglais	200	200
Besançon	SLHS	Licence	LLCER	Espagnol	80	80
Besançon	SLHS	Licence	LLCER	Formation franco-allemande	30	30
Besançon	SLHS	Licence	LLCER	Italien	80	80
Besançon	SLHS	Licence	Musicologie		50	50
Besançon	SANTE	Licence	PASS	Mathématiques	46	760
Besançon	SANTE	Licence	PASS	Physique-chimie	92	
Besançon	SANTE	Licence	PASS	Sciences pour l'ingénieur	46	
Besançon	SANTE	Licence	PASS	Sciences de la vie	94	
Besançon	SANTE	Licence	PASS	STAPS	184	
Besançon	SANTE	Licence	PASS	Psychologie	92	
Besançon	SANTE	Licence	PASS	Droit	46	
Besançon	SANTE	Licence	PASS	TOTAL	600	
Besançon	SLHS	Licence	Philosophie		80	80
Besançon	ST	Licence	Informatique		90	90
Besançon	ST	Licence	Mathématiques		57	65
Besançon	ST	Licence	Accès santé - Mathématiques		18	
Besançon	ST	Licence	Physique, chimie		54	70
		Licence	Accès santé - Physique, chimie		36	
Besançon	ST	Licence	Sciences pour l'ingénieur		42	40
Besançon	ST	Licence	Accès santé - Sciences pour l'ingénieur		18	
Besançon	SLHS	Licence	Psychologie		325	340
Besançon	SLHS	Licence	Accès santé - Psychologie		45	
Besançon	ST	Licence	Sciences de la terre	Géologie	30	30
Besançon	ST	Licence	Sciences de la vie		234	250
Besançon	ST	Licence	Accès santé - Sciences de la vie		36	
Montbéliard	STGI	Licence	Sciences de la vie	Sciences de la vie et de l'environnement	60	50
Besançon	SLHS	Licence	Sciences du langage		80	80
Belfort	STGI	Licence	Physique, chimie		30	30
Belfort	STGI	Licence	Sciences pour l'ingénieur	IEE / TE	30	30
Besançon	SLHS	Licence	Sociologie		140	140
Besançon	U-SPORTS	Licence	STAPS		420	440
Besançon	U-SPORTS	Licence	Accès santé - STAPS		60	
					6499	6500
					TOTAL 2020	TOTAL 2019

Point N°8b – Portail Master : modalités d'admission des masters 1 MEEF

Capacités Master 1 - Rentrée 2020

Composante	Mention	Parcours	Campagne de recrutement		Capacités d'accueil		Critères d'examen	Formation ouverte en 2020/2021
			date début	date fin	Mention	Parcours		
SJEPG	Administration publique	Droit de l'action administrative	11/05/2020	20/06/2020	67	25	Dossier	oui
SJEPG	Administration publique	Politiques publiques	11/05/2020	20/06/2020		25	Dossier	oui
SJEPG	Administration publique	Protection des Droits Fondamentaux et des Libertés	11/05/2020	20/06/2020		17	Dossier	oui
SLHS	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Archéologie, Culture, Territoire, Environnement	20/04/2020	19/06/2020	20	20	Dossier	oui
SLHS	Art de la scène et du spectacle vivant	Théâtres du monde	20/04/2020	19/06/2020	35	35	Dossier	oui
ST	Biologie-santé	Physiologie, Neurosciences et Comportement	20/04/2020	19/06/2020	38	18	Dossier	oui
ST	Biologie-santé	Signalisation cellulaire et moléculaire	20/04/2020	19/06/2020		20	Dossier	oui
ST	Chimie	Formulation et traitements des surfaces	20/04/2020	19/06/2020	36	18	Dossier	oui
ST	Chimie	Physico-chimie et matériaux pour le vivant	20/04/2020	19/06/2020		18	Dossier	oui
SJEPG	Comptabilité - contrôle - audit		20/04/2020	30/05/2020	15	15	Dossier	oui
STGI	Droit de l'entreprise	Entreprise industrielle et commerciale	15/05/2020	19/06/2020	20	20	Dossier	oui
SJEPG	Droit des affaires	Droit des affaires	04/05/2020	10/06/2020	47	25	Dossier	oui
SJEPG	Droit des affaires	Droit social	04/05/2020	10/06/2020		22	Dossier	oui
SJEPG	Droit du numérique	Cyberveille, cyberdéfense, cybersécurité	04/05/2020	10/06/2020	20	20	Dossier	oui
SJEPG	Economie de l'entreprise et des marchés	Banque et finance	20/04/2020	19/06/2020	93	25	Dossier	oui
SJEPG	Economie de l'entreprise et des marchés	Conseiller clientèle de professionnels	20/04/2020	19/06/2020		25	Dossier	oui
SJEPG	Economie de l'entreprise et des marchés	E-achats et marchés	20/04/2020	19/06/2020		25	Dossier	oui
SJEPG	Economie de l'entreprise et des marchés	Ingénierie économique	22/04/2020	21/06/2020	72	18	Dossier	oui
STGI	Energie	Energie électrique	20/04/2020	19/06/2020		36	Dossier	oui
STGI	Energie	Ingénierie thermique et énergie	01/04/2020	15/07/2020	36	Dossier	oui	
CTU	Finance	Management administratif et financier en entreprise	15/04/2020	31/10/2020	125	110	Dossier	oui
SJEPG	Finance	Management administratif et financier en entreprise	20/04/2020	30/05/2020		15	Dossier	oui
SLHS	Français langue étrangère	Didactique du FLE/FLS	20/04/2020	19/06/2020	170	40	Dossier	oui
CLA	Français langue étrangère	Métiers du FLE, ingénierie de la formation et coopération internationale	25/05/2020	10/09/2020		40	Dossier	oui
SLHS	Français langue étrangère	Politiques linguistiques - éducatives	20/04/2020	19/06/2020		40	Dossier	oui
CTU	Français langue étrangère	Politiques linguistiques - éducatives et environnements numériques	15/04/2020	31/10/2020	50	Dossier	oui	
ST	Génie mécanique	Eco-conception de produits	20/04/2020	19/06/2020	30	15	Dossier	oui
ST	Génie mécanique	Procédés et matériaux	20/04/2020	19/06/2020		15	Dossier	oui
SLHS	Géographie, aménagement, environnement et développement	Aide à la décision en aménagement urbain et régional	20/04/2020	19/06/2020	90	20	Dossier	oui
CTU	Géographie, aménagement, environnement et développement	Aménagement et gouvernance dans les pays du Sud	04/05/2020	31/10/2020		70	Dossier	oui
ST	Géoresources, géorisques, géotechnique	Géologie appliquée	04/05/2020	15/06/2020	27	27	Dossier puis entretien	oui
STGI	Gestion de l'environnement	Gestion durable de l'environnement	20/04/2020	31/05/2020	20	20	Dossier	oui
STGI	Gestion des Ressources humaines	Evaluation et développement des potentiels / Prévention et gestion des conflits	20/04/2020	19/06/2020	24	12	Dossier	oui
SJEPG	Gestion des Ressources humaines	M1 GRH	20/04/2020	30/05/2020		12	Dossier	oui
SLHS	Histoire, civilisations, patrimoine	Sciences pour l'histoire de l'art	20/04/2020	19/06/2020	75	20	Dossier	oui
CTU	Histoire, civilisations, patrimoine	Sociétés, politique et cultures de l'Antiquité à nos jours	15/04/2020	31/10/2020		25	Dossier	oui
SLHS	Histoire, civilisations, patrimoine	Sociétés, politique et cultures de l'Antiquité à nos jours	20/04/2020	19/06/2020		30	Dossier	oui
SLHS	Information, communication	Conseil en communication	27/04/2020	27/05/2020	29	29	Dossier + entretien	oui
STGI	Design	Produits et services multimédia	15/03/2020	01/10/2020	40	40	Dossier	oui
CTU	Informatique	Développement et validation du logiciel	04/05/2020	31/10/2020	181	80	Dossier	oui
CTU	Informatique	Informatique avancée et applications	04/05/2020	31/10/2020		Dossier	oui	
ST	Informatique	Ingénierie système et logiciel	20/04/2020	12/06/2020		65	Dossier	oui
ST	Ingénierie des systèmes complexes	Microsystèmes, instrumentation et robotique	23/04/2020	21/06/2020	36	Dossier	oui	
SJEPG	Justice, procès et procédures	Contentieux	04/05/2020	10/06/2020	67	30	Dossier	oui
SJEPG	Justice, procès et procédures	Droit privé appliqué	04/05/2020	10/06/2020		30	Dossier	oui
SJEPG	Justice, procès et procédures	Protection des Droits Fondamentaux et des Libertés	11/05/2020	20/06/2020		7	Dossier	oui
STGI	Langues étrangères appliquées	Langue et commerce électronique	01/04/2020	01/06/2020	44	25	Dossier	oui
SLHS	Langues étrangères appliquées	Management international et savoir-faire d'excellence	20/04/2020	19/06/2020		19	Dossier	oui
SLHS	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Allemand : langues, cultures, traduction	20/04/2020	29/06/2020	99	15	Dossier	oui
SLHS	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Anglais : langues, cultures, traduction	20/04/2020	29/06/2020		25	Dossier	oui
SLHS	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Espagnol : langues, cultures, traduction	20/04/2020	29/06/2020		24	Dossier	oui
SLHS	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Italien : langues, cultures, traduction	20/04/2020	29/06/2020	15	Dossier	oui	
SLHS	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Traitement automatique des langues	20/04/2020	19/06/2020	20	Dossier	oui	
SLHS	Lettres et humanités	Littérature de jeunesse et patrimoine littéraire	20/04/2020	19/06/2020	50	25	Dossier	oui
SLHS	Lettres et humanités	Sciences de l'Antiquité	20/04/2020	19/06/2020		25	Dossier	oui
SJEPG	Marketing, vente	Marketing et management international	20/04/2020	30/05/2020	15	15	Dossier	oui
CTU	Mathématiques	Mathématiques approfondies	15/04/2020	31/10/2020	86	50	Dossier	oui
ST	Mathématiques	Mathématiques approfondies	13/05/2020	13/07/2020		18	Dossier	oui
ST	Mathématiques	Mathématiques générales	13/05/2020	13/07/2020		18	Dossier	oui
ST	Mathématiques appliquées, statistique	Modélisation statistique	20/04/2020	19/06/2020	20	20	Dossier	oui
ST	Mécanique	Mécanique et ingénierie : études et développement	20/04/2020	19/06/2020	20	20	Dossier	oui

Capacités Master 1 - Rentrée 2020

ST	Mécanique	Mécanique et ingénierie : recherche et innovation	20/04/2020	19/06/2020	20	20	Dossier	oui
INSPE	MEEF 1er degré	Professeur des écoles - BELFORT	30/03/2020	03/05/2020	240	60	Dossier	oui
INSPE	MEEF 1er degré	Professeur des écoles - BESANCON	30/03/2020	03/05/2020		100	Dossier	oui
INSPE	MEEF 1er degré	Professeur des écoles - LONS-LE-SAUNIER	30/03/2020	03/05/2020		40	Dossier	oui
INSPE	MEEF 1er degré	Professeur des écoles - VESOUL	30/03/2020	03/05/2020		40	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Economie-gestion	30/03/2020	03/05/2020	385	20	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Education physique et sportive	30/03/2020	03/05/2020		60	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Histoire - géographie	30/03/2020	03/05/2020		30	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Langues étrangères : italien	30/03/2020	03/05/2020		20	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Langues étrangères : allemand	30/03/2020	03/05/2020		20	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Langues étrangères : anglais	30/03/2020	03/05/2020		40	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Langues étrangères : espagnol	30/03/2020	03/05/2020		20	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Lettres	30/03/2020	03/05/2020		20	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Lettres - histoire - géographie	30/03/2020	03/05/2020		20	Dossier	oui
CTU	MEEF 2e degré	Mathématiques	15/04/2020	31/10/2020		25	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Mathématiques	30/03/2020	03/05/2020		40	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Professeurs documentalistes	30/03/2020	03/05/2020		20	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Sciences de la vie et de la Terre	30/03/2020	03/05/2020		30	Dossier	oui
INSPE	MEEF 2e degré	Sciences physiques-chimie	30/03/2020	03/05/2020		20	Dossier	oui
INSPE	MEEF Encadrement éducatif	Conseiller principal d'éducation	30/03/2020	03/05/2020	30	Dossier	oui	
INSPE	MEEF PIF	Ingénierie et Recherches en Education	01/06/2020	29/06/2020	40	Dossier	oui	
ST	Nutrition et sciences des aliments	Systèmes automatisés de production dans les industries agroalimentaires	09/03/2020	08/06/2020	24	24	Dossier puis entretien	oui
SLHS	Philosophie	Philosophie des pratiques	20/04/2020	19/06/2020	40	40	Dossier	oui
SLHS	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Clinique psychopathologique, clinique de la famille	20/04/2020	30/06/2020	73	35	Dossier+Audition devant jury	oui
SLHS	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Intervention psychosociologique : travail et santé	20/04/2020	30/06/2020		18	Dossier+Audition devant jury	oui
SLHS	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Psychologie cognitive et neuropsychologie	20/04/2020	30/06/2020		20	Dossier+Audition devant jury	oui
ISIFC	Santé	International Master in biomedical engineering	01/03/2020	03/07/2020	55	15	Dossier	oui
SANTE	Santé	Microbiologie, Antibiorésistance, Génomique et Epidémiologie	15/05/2020	30/09/2020		15	Dossier	oui
SANTE	Santé	Relation Hôte-Greffon	15/05/2020	30/09/2020		25	Dossier	oui
ST	Sciences de l'eau	Qualité des eaux, des sols et traitements	20/04/2020	19/06/2020	16	16	Dossier	oui
SLHS	Sciences du langage	Analyse du discours	01/04/2020	25/06/2020	20	20	Dossier	oui
SLHS	Sociologie	Enquêtes socio-anthropologiques et territorialisations	07/05/2020	06/07/2020	25	25	Dossier	oui
U-SPORTS	STAPS : activité physique adaptée et santé		20/04/2020	16/06/2020	25	25	Dossier	oui
U-SPORTS	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Ingénierie de l'entraînement sportif	20/04/2020	16/06/2020	25	25	Dossier	oui
U-SPORTS	STAPS : management du sport	Développement et pilotage des services sportifs et de loisirs	20/04/2020	16/06/2020	20	20	Dossier	oui
SLHS	Art de la scène et du spectacle vivant	Conception, direction et mise en œuvre de projets artistiques						non
CTU	Informatique	Ingénierie du test et de la validation logiciels et systèmes						non
SJEPG	Management et administration des entreprises	Entrepreneuriat et innovation						Recrutement M2
SJEPG	Management et administration des entreprises	Management général						Recrutement M2
SLHS	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Recherche en psychologie						Recrutement M2
SANTE	Santé	Des lipoprotéines aux thérapies innovantes						Recrutement M2
SANTE	Santé publique	Epidémiologie recherche clinique évaluation						recrutement cursus
SANTE	Santé publique	Intervention en promotion de la santé						recrutement cursus

BORNES DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021 (*)

Vu les articles D.612-2 du code de l'éducation et L412-8 du code de la sécurité sociale

L'inscription à l'université est annuelle.

L'année universitaire est la période dans laquelle sont comprises les activités pédagogiques d'enseignement et de recherche de toutes natures (cours et stages) ainsi que la publication des résultats.

- **Début de l'année** : **lundi 31 août 2020**

Le 1er jour de présence des étudiants est le 1er jour de cours ou la date de la réunion de pré-rentrée lorsqu'elle existe.

- **Fin de l'année** : **mardi 31 août 2021**

Par exception, la dernière publication des résultats de l'année doit intervenir au plus tard le jeudi 30 septembre 2021 pour les épreuves ou jurys qui n'auraient pas pu être organisés avant le 31 août.

- **Durée de l'année** : **10 mois d'étude minimum** (bourse) et **12 mois maximum** (assurance accident du travail).

(*) à l'exception des formations conduisant aux diplômes d'Etat de santé.

Point N°10b – Scolarité : périodes de vacances universitaires 2020-2021

PERIODES DE VACANCES UNIVERSITAIRES 2020-2021 (*)

Vu les articles D.612-2 du code de l'éducation et L412-8 du code de la sécurité sociale

L'inscription à l'université est annuelle.

Les périodes d'interruption des activités pédagogiques d'enseignement et de recherche de toutes natures (cours et stages) ainsi que la publication des résultats sont prévues dans le calendrier propre à chaque formation.

Elles peuvent être fixées pour la formation durant les périodes suivantes :

	Du : (après les cours)	Au : (matin)
Toussaint (le cas échéant)	Samedi 24 octobre 2020	Lundi 2 novembre 2020
Noël	Samedi 19 décembre 2020	Lundi 4 janvier 2021
Hiver IUT	Samedi 6 février 2021	Lundi 22 février 2021
Hiver hors IUT (2 ^e semaine)	Samedi 13 février 2021	Lundi 22 février 2021
Printemps	Samedi 10 avril 2021	Lundi 26 avril 2021

(*) à l'exception des formations conduisant aux diplômes d'Etat de santé.